



ALGÉRIE
TÉLÉCOM
LANCE UN
PROJET ULTRA
HAUT DÉBIT
AVEC HUAWEI

P.16

NATIONALISATION DES HYDROCARBURES ET CRÉATION DE L'UGTA

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A RÉAFFIRMÉ SA DÉTERMINATION À METTRE EN ŒUVRE DES POLITIQUES NATIONALES VISANT À OPÉRER LE CHANGEMENT ET À PASSER DE LA DÉPENDANCE AUX HYDROCARBURES À LA DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS.

Lire en page 3

RAMIFICATIONS TENTACULAIRES DES NARCOTRAFIQUANTS

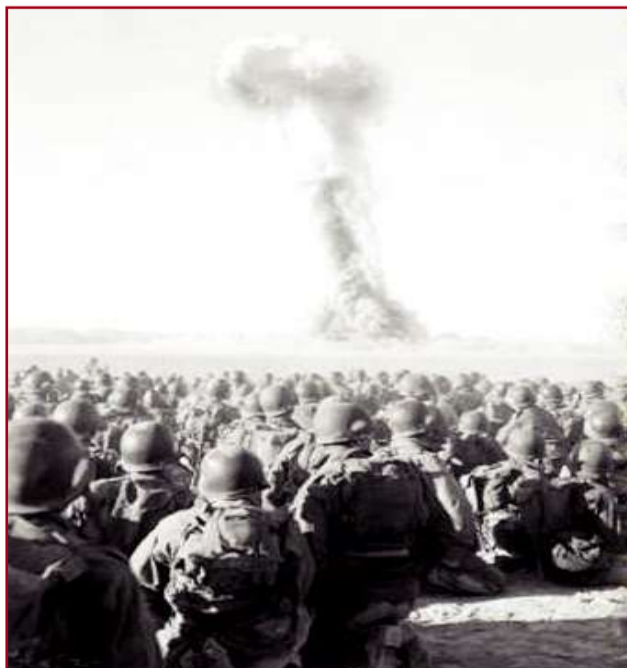
L'AFFAIRE « ESCOBAR DU DÉSERT » SECOUE LE MAROC

P.4

RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

GOUDJIL FUSTIGE LES DESCENDANTS DES COLONS

P.2



ESSAIS NUCLÉAIRES EN ALGÉRIE

LA FRANCE SOMMÉE DE RENDRE DES COMPTES À L'ONU

EN MAI 2025, LA FRANCE SERA SOMMÉE DE S'EXPLIQUER DEVANT LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES SUR LES ESSAIS NUCLÉAIRES QU'ELLE A MENÉS EN ALGÉRIE ENTRE 1960 ET 1966.

Lire en page 4



CONSOMMATION
D'ÉNERGIE

En quête
de rationalisation

Par Boualem.B

La consommation nationale d'énergie ne cesse d'augmenter. Selon les statistiques, cette hausse se poursuit, comme en témoigne la différence entre les consommations de l'année 2023 et de l'année 2024, soit 5 %. Cette tendance s'explique par plusieurs facteurs, notamment la pression démographique et l'expansion urbaine. Et cette consommation devrait continuer d'augmenter au cours des prochaines années. Il convient de noter dans ce contexte que l'Algérie est le seul pays où l'énergie, notamment le gaz, est bon marché pour les industriels et les opérateurs économiques. Ce qui fait que l'on ne prête pas attention à l'utilisation domestique ou industrielle de l'énergie. Cette négligence a un coût élevé pour le pays. Aussi, la rationalisation de l'énergie est maintenant l'une des grandes priorités pour préserver les ressources énergétiques du pays et éviter des pertes inutiles. Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a justement souligné l'importance de la rationalisation de la consommation de différents types d'énergie. Il a également souligné l'importance d'un nouveau mode de régulation et de contrôle, reposant sur des études approfondies, afin de trouver des solutions intégrées pour préserver l'énergie et l'exploiter dans le développement de différentes industries, tout en investissant dans les nouvelles énergies, telles que l'hydrogène vert et l'énergie solaire, pour lesquelles l'Algérie dispose de grandes potentialités », peut-on lire dans le communiqué du Conseil des ministres. Le président de la République a également recommandé au gouvernement de « concevoir une vision globale à court et moyen termes, voire à long terme, selon une approche scientifique permettant de préserver le pouvoir d'achat des citoyens en matière de consommation d'énergie, et ce, en augmentant les investissements énergétiques et en luttant contre le gaspillage sous toutes ses formes ». Outre les initiatives de l'État dans ce domaine, chaque citoyen peut contribuer à l'économie d'énergie en adoptant certains comportements et en suivant quelques conseils pour rationaliser la consommation domestique d'énergie, notamment en optimisant l'utilisation du gaz et des appareils électriques, été comme hiver. La Sonelgaz mène d'ailleurs régulièrement des campagnes nationales afin de sensibiliser les citoyens et les promoteurs économiques à la rationalisation de la consommation énergétique.

B.B.

RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

Goudjil fustige les descendants des colons

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a souligné, hier à Alger, que ceux qui attaquent l'Algérie aujourd'hui en France sont « les descendants des colons qui ont pratiqué la politique de la terre brûlée entre le 19 mars et le 2 juillet 1962 », indique un communiqué du Conseil.

Animant une conférence à la faculté de Droit de l'université d'Alger 1, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures, Goudjil a déclaré que « ceux qui attaquent l'Algérie aujourd'hui en France sont les descendants des colons qui ont pratiqué la politique de la terre brûlée entre le 19 mars et le 2 juillet 1962, et continuent dans la même voie aujourd'hui », ajoutant à ce propos, que « les promoteurs du néocolonialisme s'opposent au peuple français tout en prétendant le défendre ». Il a évoqué à cette occasion, l'alliance du président français avec le makhzen marocain, soulignant que la colonisation marocaine du Sahara occidental est « identique » à la colonisation française de l'Algérie, et que « l'Algérie distingue entre le peuple marocain et le makhzen marocain, tout comme elle a distingué entre la colonisation française et le peuple français ». Goudjil a noté que « la reconnaissance par la France de la position marocaine sur le Sahara occidental l'expose à une responsabilité historique en tant

que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, qui considère ce territoire comme occupé et devant être traité comme une question de décolonisation ». Dans le même sillage, M. Goudjil a évoqué la brutalité sanguinaire des colons et leur duplicité, dont il a été témoin, rappelant que « les colons avaient armé des prisonniers européens de la 2^e Guerre mondiale pour tuer des Algériens lors des manifestations du 8 mai 1945, marquant le retour de la France à une politique d'extermination. » Par ailleurs, le président du Conseil de la nation a fait savoir que « l'Algérie se porte bien aujourd'hui grâce au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a tendu la main à tous, à l'image de la Déclaration du 1^{er} novembre, qui a unifié tous les Algériens pour le bien de l'Algérie ». Il a souligné à ce propos, que « la justesse de cette comparaison est confirmée par le choix du 1^{er} novembre pour la consultation du peuple algérien par voie référendaire au sujet de la Constitution de 2020 ». Goudjil a souligné également, que « le succès de la diplomatie algérienne au sommet de l'Union africaine confirme aux



sceptiques que l'Algérie est l'Afrique et que l'Afrique est l'Algérie », rappelant la formation initiale du mouvement national dans les années 1920, lorsque ses pionniers avaient adopté le nom de l'Étoile nord-africaine. Tout en rappelant, en outre, les réalisations de l'Algérie, qui « se multiplient dans tous les domaines grâce à sa direction éclairée », Goudjil a appelé les jeunes à assumer leurs responsabilités envers l'histoire de leur pays et à être conscients de leur rôle dans le présent et l'avenir de l'Algérie. À noter que Goudjil a signé, à la fin de la conférence, le livre d'or de la faculté où il a souligné que le président de la République a veillé avec une attention personnelle et sans précédent à « accorder l'attention nécessaire au dossier de la mémoire nationale et qui s'est efforcé à renforcer le pays, ses institutions et son économie ». « Il a également veillé à inclure dans la Constitution du 1^{er} novembre 2020 des

mesures permettant à l'Algérie de progresser sur la voie de la démocratie, de l'indépendance de la justice et de la diversification économique », a-t-il poursuivi. Le président du Conseil de la nation n'a pas manqué de rappeler que « l'Algérie indépendante, au lendemain de son indépendance, n'avait aucun doute que l'indépendance politique, aussi importante soit-elle, resterait incomplète sans une indépendance économique qui la soutienne, renforce l'édifice national et consolide ses fondations », affirmant que « sur cette même voie, l'Algérie victorieuse continue d'avancer et de puiser dans sa détermination lorsqu'il s'agit de sa souveraineté et de la fierté de son peuple ». « Une Algérie victorieuse qui déploie aujourd'hui les étendards de la dignité et fait entendre sa voix grâce à sa diplomatie et à sa politique étrangère solide sur les scènes continentale, régionale et internationale », a conclu Goudjil.

APS

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE À HASSI MESSAOUD

Une autre raffinerie pour la consolidation de la souveraineté énergétique

Par Aïda Mouni

Hassi Messaoud, carrefour stratégique de l'industrie pétrolière algérienne, a été hier le théâtre d'une double célébration, l'anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Une commémoration à haute portée symbolique, marquée par la pose de la première pierre d'un projet d'envergure, une nouvelle raffinerie destinée à renforcer la souveraineté énergétique du pays et à impulser une véritable industrie pétrochimique diversifiée. Dépêché par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre Nadir Larbaoui a présidé la cérémonie, en présence de figures clés du secteur : Mohamed Arkab, ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Fayçal Bentaleb, ministre du Travail, ainsi que Amar Takdjout, secrétaire général de l'UGTA. Les responsables locaux et des hauts cadres de Sonatrach, dont son PDG Rachid Hachichi, étaient également de la partie. Le projet, implanté au cœur du plus grand champ pétrolier du pays, ambitionne de traiter 5 millions de tonnes de brut par an. Une infrastructure colossale qui, une fois pleinement opérationnelle en 2027, produira 1 million de tonnes de mazout dans un premier temps, avant d'atteindre progressivement 2,8 millions de tonnes. À cela s'ajoutent 1,31 million de tonnes d'essence ainsi que des volumes significatifs de propane, butane, kérosène et bitume. « Cette raffinerie est une pierre angulaire de la stratégie nationale visant à "maximiser" la valorisation des

hydrocarbures, en réduisant la dépendance aux importations et en développant un tissu industriel pétrochimique national », a déclaré le Premier ministre lors de son allocution. Il a souligné l'importance de ce « projet » non seulement pour l'indépendance énergétique du pays, mais aussi pour son positionnement sur le marché des produits raffinés. Outre sa portée industrielle, cette raffinerie promet une impulsion majeure à l'économie locale. Plus de 10 000 emplois seront créés durant la phase de construction, et 1 000 postes pérennes accompagneront l'exploitation du site. Son implantation à proximité immédiate des champs pétroliers de Hassi Messaoud permettra d'optimiser l'approvisionnement des installations du Sud algérien, jusque-là dépendantes des raffineries de Skikda et d'Arzew. « Il s'agit d'une avancée majeure pour la région. Plutôt que d'acheminer les "carburants" depuis la côte, nous produirons directement ici, réduisant ainsi les coûts logistiques et renforçant la sécurité de l'approvisionnement », a précisé Rachid Hachichi, PDG de Sonatrach. Il a également souligné que l'excédent de production pourrait être destiné à l'exportation, consolidant la position de l'Algérie sur les marchés internationaux. « Nous avons fait le choix d'un équipement de pointe pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et optimiser la gestion des déchets industriels », a affirmé Hachichi. Une initiative qui s'inscrit dans la volonté affichée du gouvernement de conjuguer industrialisation et responsabilité environnementale. Au-delà de son importance économique et stratégique, le lancement de ce pro-

jet intervient dans un contexte hautement symbolique. Le Premier ministre a tenu à rappeler que cette initiative s'inscrivait dans le sillage de la nationalisation des hydrocarbures, décidée par Houari Boumediène en 1971, et du combat mené par l'UGTA pour les droits des travailleurs algériens. « Ce chantier est l'héritage direct de ceux qui ont arraché la souveraineté économique du pays il y a plus de cinquante ans. Il nous revient aujourd'hui d'honorer cet engagement en consolidant notre autonomie énergétique », a martelé Larbaoui devant une assistance composée d'officiels, de cadres du secteur et de représentants syndicaux. Dans cette dynamique, le Premier ministre a également visité la station de compression et de réinjection de gaz de Hassi Messaoud, dont la capacité de production atteint 24 millions de mètres cubes par jour. Un ouvrage clé pour la préservation des ressources et l'optimisation de l'exploitation des gisements gaziers. La raffinerie de Hassi Messaoud marque une étape décisive dans la stratégie énergétique algérienne. Avec une production accrue, une réduction des importations et une capacité d'exportation renforcée, elle positionne le pays sur une trajectoire d'autonomie et de diversification. L'ambition est claire, transformer les richesses naturelles en levier de développement, tout en garantissant une gestion plus efficace et durable des ressources. Un défi de taille, mais aussi une promesse pour l'avenir d'un secteur qui demeure, plus que jamais, au cœur des enjeux économiques et stratégiques de l'Algérie.

A.M.

NATIONALISATION DES HYDROCARBURES ET CRÉATION DE L'UGTA

Le message du président Tebboune

Tebboune a réaffirmé sa détermination à mettre en œuvre des politiques nationales visant à opérer le changement et à passer de la dépendance aux hydrocarbures à la diversification des exportations.

Par Merouane Korso

On l'attendait avec une certaine curiosité, avec impatience également : quelle sera la teneur du discours du président de la République Abdelmadjid Tebboune à l'occasion du double anniversaire, hier lundi 24 février 2025, de la création en 1956 de la centrale syndicale UGTA et en 1971 de la décision historique du président Houari Boumediene de prendre possession définitive des ressources pétrolières et gazières du pays ? En fait, le président Tebboune, à travers un discours lu en son nom par le premier ministre M. Mohamed Nadir Larbaoui lors des festivités organisées à Hassi Messaoud à l'occasion de ce double anniversaire, a donné un nouvel éclairage sur sa politique économique visant à libérer les énergies et l'économie algérienne de la dépendance aux hydrocarbures. Il a ainsi réaffirmé sa détermination à mettre en œuvre des politiques nationales visant à opérer le changement et à passer de la dépendance aux hydrocarbures à la diversification des exportations. Dans une allocution lue en son nom à Hassi Messaoud par M. Nadir Larbaoui, le président de la République a expliqué que cette transition constitue une "orientation stratégique" qui assure aux générations futures leur part de richesses naturelles et ouvre la voie à des modes d'investissements rentables dans le domaine de la promotion des industries manufacturières, de l'entrepreneuriat et de la création d'entreprises, tout comme



elle assure, également, l'intégration dans les concepts économiques modernes qui reposent sur le capital humain en tant que force motrice de l'initiative et génératrice de richesse.

UNE ORIENTATION STRATÉGIQUE

" L'Algérie a franchi des pas importants dans la réalisation de ces objectifs, en attirant des milliers de jeunes et d'investisseurs nationaux et étrangers, et a atteint des niveaux sans précédent d'exportations hors hydrocarbures", a-t-il indiqué, avant de relever que cette vision permettra à l'Algérie de s'engager avec mérite dans le processus des pays candidats à occuper la place qui leur sied dans le forum des pays émergents. « L'État ne ménagera aucun effort pour renforcer les acquis sociaux des travailleurs et améliorer leur cadre de vie et de travail, dans

le cadre du principe de l'État à caractère social consacré dans la Déclaration du 1^{er} novembre », a-t-il indiqué par ailleurs. Plus explicite, il a affirmé que l'État ne ménagera aucun effort pour renforcer les acquis sociaux des travailleurs et améliorer leurs conditions socioprofessionnelles, conformément à sa vocation sociale consacrée par la Déclaration du 1^{er} novembre. « L'Algérie a franchi des étapes importantes dans la transition de la dépendance aux hydrocarbures vers la diversification des exportations, atteignant des niveaux d'exportations hors hydrocarbures sans précédent », a expliqué par ailleurs M. Tebboune, selon lequel cette transition de la dépendance aux hydrocarbures vers la diversification des exportations est « une orientation stratégique qui a vocation à préserver la part des générations futures de nos ressources naturelles

». Il a, par ailleurs, salué le niveau de compétence et de maîtrise des cadres dirigeants des structures pétrolières et des travailleurs de ce secteur vital, professionnels ou simples ouvriers, ainsi que les réalisations successives accomplies au cours des dernières décennies dans le secteur des hydrocarbures, et a adressé ses chaleureuses félicitations aux travailleuses et travailleurs de tous les secteurs. Un discours donc précis qui ouvre la voie à une démarche politique et économique consacrant la diversification de l'économie nationale pour éviter le piège de la dépendance aux hydrocarbures, tout comme il a souligné la préservation des ressources naturelles pour les générations futures. Un discours terriblement lucide qui traduit une vision moderne de la gestion des richesses naturelles du pays.

M.K.

1956-1971, DEUX DATES SYMBOLES

Algérie, cette terre bénie

Par Boualem Alami

1956-1971 : deux dates symboles historiques de l'Algérie combattante. La première est celle de la création, sous l'impulsion du FLN, de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) au tout début de la guerre de libération nationale. Pour le FLN et ses dirigeants d'alors, il s'agissait de faire coup double : d'une part mettre hors circuit par une adhésion des travailleurs algériens à la nouvelle centrale syndicale, une organisation syndicale fantôme, ensuite porter la révolution jusque dans les usines, les champs agricoles et les bureaux de l'administration coloniale. Le 24 février 1956, l'UGTA arrive sur le champ de bataille politico-syndical pour mettre la révolution armée sur les épaules de dizaines de milliers de travailleurs algériens, d'adhérents sous la houlette de ses fondateurs (Aïssat Idir, Mohamed Flissi, Benkhedda, Ali Abderrahmani, Tahar Gaïd et Abane Ramdane notamment). Très vite, la nouvelle organisation syndicale devient une vraie pépinière de militants de la cause natio-

nale et alimente, sur le front syndical, la révolution armée en inculquant aux travailleurs les idéaux de la lutte politique pour l'indépendance de l'Algérie. Le combat pour le recouvrement de la souveraineté nationale de l'Algérie s'est ainsi fait également sur les chantiers, les usines, les champs agricoles et dans les bureaux même de l'administration coloniale, une lutte d'ailleurs peu médiatisée et encore partiellement méconnue jusqu'à nos jours. Car les syndicalistes, les militants de l'UGTA, les dockers du port d'Alger ou les ouvriers des chantiers navals, des usines Renault et Berliet étaient la courroie de transmission des cellules combattantes dans les zones urbaines où l'action des fidayines avait été grandement facilitée. Aujourd'hui, à travers la célébration du 59^e anniversaire de la création de l'UGTA, c'est un hommage simple, profond et pur aux militants de cette organisation syndicale qui avaient bravé la répression et les assassinats ciblés par les tenants de l'Algérie française pour porter les idéaux de l'indépendance nationale jusque dans les usines et les

fabriques des grands conglomérats industriels de l'empire colonial. Aujourd'hui, l'UGTA est fière d'exposer aux Algériens son histoire, sa propre lutte contre l'occupation, au moment même où l'une des grandes conquêtes politiques et économiques de l'Algérie indépendante, la réappropriation de ses hydrocarbures, est également célébrée dans une Algérie qui a, depuis l'historique décision du président Houari Boumediene le 24 février 1971, pris entièrement en charge l'exploitation de ses gisements pétroliers pour en faire une arme politique contre tous les néocolonialismes et les impérialismes, d'hier et d'aujourd'hui. La nationalisation des hydrocarbures était en fait une autre étape non moins importante que la création de l'UGTA dans le panthéon des victoires politiques, idéologiques, économiques et culturelles du peuple algérien face à l'ancienne puissance coloniale, dont les tenants des basses œuvres tentent aujourd'hui de discréditer tout ce qui vient ou sort de cette terre bénie.

B.A.

ÉDITORIAL

L'EXPRESS

L'incontournable rationalisation

PAR ABDELKRIM TAZAROUTE

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune est monté au créneau lors du dernier Conseil des ministres tenu dimanche pour remettre les pendules à l'heure et mettre fin aux excès enregistrés dans différents domaines, notamment dans celui stratégique de l'énergie.

Il fallait en effet dire stop au règne des excès tous azimuts qui ont caractérisé les vingt années de règne de Bouteflika, synonyme de la gabegie, de la corruption et de dépenses faramineuses aux dépens d'un véritable investissement qui garantirait un développement durable de l'Algérie.

Si les décisions prises lors de ce Conseil des ministres illustrent parfaitement la politique du président Tebboune quant à son option en faveur d'une paix sociale, sont justes et en adéquation avec l'amélioration du pouvoir d'achat des Algériens et celle aussi de la qualité de vie en Algérie, il n'en demeure pas moins qu'il faille veiller à maintenir le cap du spectre d'une inflation qui risque au moyen et court terme de devenir insaisissable.

L'amélioration de la bourse des étudiants est une preuve tangible de ce souci de préserver nos universitaires du besoin matériel qui le dévierait de son objectif premier, sa réussite dans les études, et fait partie des décisions sages et bien réfléchies. Cependant, cela ne saurait nous faire oublier que, dans cette forme euphorique du mieux vivre, personne ne semble en calculer les conséquences désastreuses au plan économique et financier. L'effort de l'État de mettre à la disposition des foyers et celle indispensable du tissu industriel, les ressources énergétiques à très bons prix, ne peut être poursuivi sans porter atteinte à notre pays sur le plan économique.

C'est sans doute la raison qui a poussé le président de la République Abdelmadjid Tebboune à demander aux membres du gouvernement de réfléchir aux moyens de rationaliser la consommation des différentes sources énergétiques, tout en soulignant qu'il faut préconiser une nouvelle approche sur la base d'études approfondies, tout en indiquant qu'il y a lieu de miser aussi sur les énergies renouvelables afin d'en atténuer le choc de ce changement qui serait progressif et non brutal. Autrement dit, les directives sont, on ne peut plus claires : il s'agit bel et bien de maintenir la cohésion sociale avec des mesures avantageuses aux citoyens sans pour cela occulter le fait qu'il faille mettre un holà au gaspillage.

A.T.

Attaf reçoit des appels téléphoniques de ses homologues libyen et ukrainien

Ahmed Attaf a reçu hier un appel téléphonique du ministre chargé de la gestion du ministère des Affaires étrangères de l'État de Libye, Taher Al-Baour. Cet appel s'inscrit dans le cadre «des traditions de concertations et de coordination entre les deux pays frères, notamment en ce qui concerne les dossiers politiques majeurs sur la table de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité onusiens», indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Attaf a aussi reçu, hier, un autre appel téléphonique du ministre ukrainien des Affaires étrangères, Andrii Sybiha. L'entretien entre les deux parties a porté essentiellement sur «les efforts internationaux visant à parvenir à un règlement pacifique de la guerre Russie-Ukraine, notamment les initiatives proposées dans le cadre de l'Organisation des Nations unies (ONU), aussi bien au Conseil de sécurité qu'au niveau de l'Assemblée générale (AG)», ajoute le communiqué des AE.

Merad rencontre à Madrid son homologue espagnol

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a rencontré, lundi à Madrid, son homologue espagnol, Fernando Grande-Marlaska Gomez. «M. Merad a rencontré son homologue, le ministre espagnol de l'Intérieur, M. Fernando Grande-Marlaska Gomez, au siège du ministère à Madrid», indique un communiqué du ministère qui a ajouté que «la rencontre élargie aux délégations des deux pays a permis de passer en revue les perspectives de coopération bilatérale entre les deux secteurs de l'Intérieur, notamment dans les domaines liés à la sûreté nationale et à la protection civile». La rencontre a été une occasion pour «échanger les expertises concernant la lutte contre le crime transfrontalier et coordonner les efforts conjoints pour faire face aux défis communs», a conclu la même source.

RAMIFICATIONS TENTACULAIRES DES NARCOTRAFIQUANTS

L'affaire «Escobar du désert» secoue le Maroc

Des responsables politiques, des hauts gradés de la sécurité et des hommes d'affaires influents du Makhzen sont soupçonnés d'avoir couvert et facilité l'acheminement de tonnes de cocaïne et d'héroïne, en échange de commissions faramineuses.

Par Younes B.

Un séisme politico-judiciaire secoue le royaume chérifien. Derrière le nom évocateur d'«Escobar du désert» se cache une affaire tentaculaire de narcotrafic, révélant des ramifications vertigineuses au sein du pouvoir marocain. Plus qu'un simple réseau de trafic de stupéfiants, l'affaire met en lumière un système de corruption institutionnalisé, des complicités à haut niveau et une infiltration du crime organisé au sein de l'appareil d'État. Officiellement, le réseau est dirigé par Ahmed Ben Brahim, alias «Le Malien», un narcotrafiquant d'envergure internationale dont les connexions s'étendent bien au-delà des frontières du Maroc. Mais derrière cette figure de proue, c'est tout un écosystème de collusions qui apparaît. Des responsables politiques, des hauts gradés de la sécurité et des hommes d'affaires influents sont soupçonnés d'avoir couvert et facilité l'acheminement de tonnes de cocaïne et d'héroïne, en échange de commissions faramineuses. Le scandale a déjà emporté plusieurs figures de premier plan. Parmi elles, Saïd Naciri, ancien président du Wydad de Casablanca, et Abdel



Nabi Baiwi, ex-parlementaire et homme d'affaires influent, tous deux condamnés le 22 décembre 2023. Leur rôle ? Blanchir les revenus astronomiques du réseau et assurer la protection judiciaire et administrative des trafiquants. Derrière les murs feutrés des institutions judiciaires, la bataille pour la vérité se heurte à des forces invisibles. Depuis les «premières» révélations, plusieurs témoins clés ont disparu dans des circonstances suspectes. D'autres ont reçu des menaces explicites, les sommant de se taire. Certains magistrats chargés du dossier font face à des pressions inédites, illustrant l'étendue des complicités au sein de l'appareil d'État.

DOSSIER NOIR

Mais c'est l'assassinat d'un enquêteur clé qui a fait basculer l'affaire dans une dimension plus sombre encore. Son corps, retrouvé mutilé et enveloppé dans un drapeau marocain, portait un message glaçant inscrit en lettres de sang : «Ce n'est que le début». Un avertissement brutal destiné à

ceux qui tenteraient d'exposer l'étendue du scandale. L'affaire «Escobar du désert» ne se limite pas au Maroc. L'enquête a révélé l'existence du «Dossier Noir», un document explosif qui met en cause des personnalités de premier plan en Europe et des multinationales opérant dans des secteurs stratégiques. Des indices troublants laissent penser que le royaume servirait de plaque tournante pour le narcotrafic à destination de l'Europe et de l'Afrique, avec des complicités au sein de plusieurs États étrangers. Les ramifications diplomatiques de l'affaire pourraient être dévastatrices. Plusieurs chancelleries suivent de près les développements de cette enquête, craignant qu'elle n'expose des liens compromettants entre des élites politiques occidentales et des réseaux criminels transnationaux. Dans les rues marocaines, la contestation monte. Les citoyens, déjà éprouvés par des crises économiques et sociales persistantes, voient dans ce scandale la preuve irréfutable de la corruption qui «gangrène» l'État. Des manifestations émergent,

réclamant que justice soit faite et que les responsables (quel que soit leur rang) rendent des comptes. L'affaire a également fragilisé le paysage politique. Certains partis, éclaboussés par les révélations, sont en pleine débâcle. Des figures jusque-là intouchables sont désormais sous le feu des projecteurs, alors que la défiance vis-à-vis du pouvoir atteint un niveau inédit. L'affaire «Escobar du désert» n'a pas encore livré tous ses secrets. Chaque jour apporte son lot de révélations plus accablantes, laissant entrevoir l'ampleur du désastre. La question qui hante désormais les observateurs, jusqu'où remontent les complicités ? Et surtout, le Maroc pourra-t-il faire face à cette crise sans précédent sans imposer ? Alors que les investigations se poursuivent sous haute tension, une seule certitude s'impose, ce scandale marque un tournant dans l'histoire politique et judiciaire du royaume. La vérité, si elle éclate au grand jour, pourrait bien redéfinir les rapports de force au sein du pays et au-delà.

Y.B.

ESSAIS NUCLÉAIRES EN ALGÉRIE

La France sommée de rendre des comptes à l'ONU

Par Aïda Mouni

En mai 2025, la France sera sommée de s'expliquer devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies sur les essais nucléaires qu'elle a menés en Algérie entre 1960 et 1966. Lors de cet Examen périodique universel (EPU), l'Algérie compte bien peser de tout son poids pour exiger la levée du secret défense sur ces opérations et obtenir des engagements concrets sur la décontamination des sites toujours irradiés. Depuis Sidi Bel-Abbès, où il animait une conférence à l'université Djilali-Liabès, Abdelmadjid Zaâlani, président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), a détaillé la stratégie algérienne.

«L'Algérie utilisera toutes les voies juridiques disponibles pour exiger de la France la vérité sur ces explosions et leur impact», a-t-il affirmé devant une audience composée d'universitaires et d'étudiants.

Entre le 13 février 1960 et le 16 février 1966, la France a réalisé 17 essais nucléaires atmosphériques et souterrains à Reggane et In Ekker, dans le sud de l'Algérie. L'explosion de la première bombe, baptisée «Gerboise bleue», a libéré une puissance de 70 kilotonnes, soit près de 5 fois celle d'Hiroshima. Les vents ont transporté des retombées radioactives sur des centaines de kilomètres, contaminant les populations locales et l'environnement.

Les essais souterrains menés entre 1961 et 1966 à In Ekker, présentés comme «sûrs» par les autorités françaises, se sont en réalité avérés tout aussi désastreux. Le 1er mai 1962, l'essai «Béryl» a provoqué une fuite radioactive massive, exposant des militaires et des techniciens français ainsi que des travailleurs algériens à de fortes doses de radiations. Des documents «déclassifiés» révèlent que plusieurs soldats ont présenté des symptômes aigus de contamination, sans prise en charge appropriée.

Les conséquences sanitaires et environnementales sont loin d'avoir disparu. Selon des études scientifiques, les zones touchées présentent encore des taux de radiation anormaux. «Les sables du Sahara continuent de transporter des particules radioactives, affectant les populations à des centaines de kilomètres des sites», souligne Zaâlani. Des générations entières subissent des malformations congénitales et des cancers en hausse. «Certaines familles refusent encore aujourd'hui les mariages par peur de transmettre des anomalies gé-

tiques», ajoute-t-il. L'Algérie réclame non seulement la levée du secret militaire, mais aussi un engagement clair de la France sur la décontamination des zones polluées et l'indemnisation des victimes. «L'aide aux victimes, telle qu'elle existe aujourd'hui, est très restrictive et ne couvre qu'un nombre infime de cas», déplore le président du CNDH. En 2010, la loi française Morin avait prévu des indemnités, mais les critères imposés sont si stricts que seuls quelques Algériens en ont bénéficié. L'Algérie pourra s'appuyer sur la récente résolution adoptée par l'Union africaine lors de son 38^e sommet, qui classe la colonisation parmi les crimes contre l'humanité. Une décision qui pourrait ouvrir la voie à de nouvelles initiatives juridiques contre Paris.

En mai, la France devra répondre aux questions de l'ONU, mais surtout faire face à une pression grandissante pour assumer enfin la totalité de ses responsabilités dans ce pan sombre de son passé colonial.

A. M.

Ce que l'Algérie attend de l'ONU en mai prochain

Levée du secret militaire sur les essais nucléaires français en Algérie. Nettoyage effectif et transparent des sites contaminés. Prise en charge réelle des victimes et indemnités à la hauteur des préjudices. Reconnaissance officielle des essais comme crime contre l'humanité.

A. M.

COUR DES COMPTES

Formation sur la certification des comptes de l'État



Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de l'Organisation arabe des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (l'ARABOSAI) visant à favoriser l'échange d'expériences entre les ISC en matière d'audit financier, cinq (5) auditeurs et trois (3) vérificateurs financiers ont participé du 9 au 13 février 2025, à un séminaire à distance portant sur: «La certification des

comptes de l'État selon les normes et les meilleures pratiques internationales», organisé par l'ARABOSAI en collaboration avec l'ISC de l'Égypte. Selon un communiqué de la Cour des comptes, publié sur son site web, ce séminaire a pour objectif de fournir un aperçu général sur les normes internationales relatives au contrôle qualité, à l'audit et aux opinions. Il est égale-

ment question de la relation entre les normes internationales et les publications de l'INTOSAI en matière d'audit financier. Ainsi que l'application des normes de la certification des comptes de l'État, qu'ils soient établis selon le principe de la comptabilité de caisse ou de la comptabilité d'exercice. En outre, cette rencontre vise à échanger des expériences sur les différentes étapes du processus de planification et d'exécution de l'audit financier des comptes de l'État, ainsi que sur l'élaboration du rapport et le suivi, en mettant l'accent sur le contrôle qualité. Ce séminaire s'articulait autour des axes suivants : Le concept de l'audit, ses types et ses objectifs ; une vue d'ensemble sur les normes internationales et leur relation avec les normes de l'INTOSAI ; L'application des normes de l'audit des comptes de l'État établis selon la comptabilité de caisse ou la comptabilité d'exercice ; Les étapes de la mise en œuvre de la certification des comptes de l'État.

COUR CONSTITUTIONNELLE

Organisation du premier concours de la meilleure plaidoirie



Le projet « Appui à la Cour constitutionnelle, la constitution au service des citoyens », mené conjointement par le PNUD et la Cour constitutionnelle, a organisé le premier concours de la meilleure plaidoirie sur l'exception d'inconstitutionnalité, dédié aux élèves-avocats. Ce concours a rassemblé 76 participants issus des barreaux d'Alger, Constantine, Mascara, Médéa, Oran et Ouargla, annonce le PNUD Algérie sur sa page officielle Facebook. Lors de la matinée, les 7 binômes présélectionnés ont présenté leurs plaidoiries devant le président de la Cour et ses membres. Les trois duos gagnants, représentant les wilayas de Mascara, Constantine et Médéa, ont été

félicités par Mme Natasha Van Rijn, représentante résidente du PNUD Algérie, M. Amar Belhadj, président de la Cour constitutionnelle, ainsi que le président de l'APN et les membres du gouvernement présents. Le choix de l'article 68 de la Constitution comme sujet du concours a offert une opportunité unique de promouvoir la dynamique initiée par la réforme constitutionnelle de 2020 concernant la parité entre les femmes et les hommes dans l'accès à l'emploi. "Cette initiative rapproche la justice constitutionnelle des citoyens, conformément aux principes de l'État de droit", précise le PNUD Algérie.

ALLIANCE ASSURANCE ET LA FONDATION CARITATIVE «SALIMA SOUAKRI»

Accord de coopération

La compagnie Alliance Assurance et la fondation Salima Souakri pour les œuvres caritatives et humanitaires ont signé un accord de coopération pour renforcer les actions de solidarité. Alliance Assurances a annoncé une initiative de solidarité unique, sous le slogan « Protéger son âme, aider les autres », où elle a alloué 100 dinars algériens à la Fondation Salima Souakri pour des œuvres caritatives et humanitaires pour chaque contrat d'assurance conclu au cours du mois de Ramadan. Pour le PDG d'Alliance Assurance, cette initiative n'est que le début d'un chemin de soutien durable, car l'entreprise continuera d'accompagner l'organisation caritative tout au long de l'année, en contribuant aux différentes activités humanitaires qu'elle organise. De son côté, la prési-

dente de la Fondation Salima Sawakri pour les œuvres caritatives et humanitaires, a apprécié les efforts déployés par la compagnie Alliance Assurance pour contribuer aux œuvres caritatives. Pour elle, cet accord s'inscrit dans le cadre de l'encouragement du travail caritatif et humanitaire, et constitue une forte incitation à déployer davantage d'efforts dans le domaine du volontariat caritatif et humanitaire en Algérie. Depuis sa création, Alliance Assurance est connue pour son esprit de solidarité, en lançant de nombreuses campagnes et initiatives et en soutenant les organisations caritatives dans l'accomplissement de leurs nobles missions, ce qui a renforcé sa position d'entreprise citoyenne qui accorde une grande attention à la dimension sociale.

GEELY AUTOMOBILE

La mise en garde de l'Algérie

La société SODIVAM, représentant officiel de la marque Geely en Algérie, a émis, hier, une mise en garde à ses clients concernant une entité non autorisée prétendant faussement être un point de vente officiel de la société. La société a expliqué qu'une entité appelée « Makhloof Auto » est active dans la wilaya de Biskra et se présente comme distributeur officiel, ce qui est faux. La société a souligné que cette entité ne dispose d'aucune autorisation officielle et n'est en aucun cas affiliée à SODIVAM. « SODIVAM » a confirmé que son seul agent officiel et autorisé dans la wilaya de Biskra est « Lalwani Auto », appelant les clients à traiter exclusive-

ment avec les parties autorisées pour garantir l'exactitude des informations et éviter toute tentative de fraude. La société a également appelé ses clients à consulter la liste des points de vente officiels via son site Web (www.geely.dz) ou à communiquer directement avec les agents autorisés, soulignant la nécessité de faire preuve de prudence et de s'assurer de ne traiter que par les canaux officiels. La société a conclu son communiqué en soulignant son engagement à protéger les droits de ses clients, appelant à la communication via le numéro national : 0770551666 pour toute demande de renseignements ou réclamation.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Décoration des murs du Skills Center avec des fresques

Algérie Télécom révèle, sur sa page officielle Facebook, que l'artiste peintre Radia a été créative dans la décoration des murs du nouveau Skills Center, le premier "skills center" du secteur en Algérie, avec des fresques. Un mur distinctif qui a rehaussé la beauté de ses différents espaces ! Le Skills Center en Algérie dédié à l'innovation et aux nouvelles technologies ! Situé au cœur de la

ville de Sétif, avec une surface totale de plus de 1400 m², il offre un espace unique pour découvrir, apprendre et collaborer. Ce centre est conçu pour rassembler les professionnels, étudiants, chercheurs et passionnés de technologie autour des dernières avancées dans le domaine des télécommunications. Il permet d'explorer les innovations, d'acquiescer de nouvelles compétences et de

participer à des échanges enrichissants dans un environnement propice à l'apprentissage et à la collaboration. "Nous mettons à votre disposition des espaces dédiés pour tester les solutions les plus innovantes des opérateurs, vous former aux dernières technologies, et explorer le potentiel de l'intelligence artificielle, ainsi que des espaces de collaboration pour échanger et innover

ensemble", indique Algérie Télécom. Cet espace situé au rez-de-chaussée est dédié à la découverte et à l'expérimentation des nouvelles technologies. Il permet de tester les solutions des opérateurs télécoms et de mieux comprendre les innovations du secteur. Une zone spécifique est consacrée à la démonstration de l'architecture de la fibre optique (FTTH).

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz
www.l'expressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT : **NOURDINE BRAHMI**
DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION **RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.



RENCONTRE AVEC SOFIANE BELHOCINE, DIRECTEUR DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE BÉJAÏA

«Les plates-formes numériques ont apporté une amélioration aux étudiants»

Dans l'entretien accordé à l'Express, le directeur des Œuvres universitaires de Béjaïa, M. Sofiane Belhocine s'exprime sur la situation des œuvres universitaires depuis sa nomination. Il a notamment parlé des nouveautés introduites pour faciliter la vie estudiantine

Entretien réalisé par Idir Mehdaoui

L'Express : Quel bilan dresseriez-vous depuis votre nomination à la tête de la DOU de Béjaïa ?

Sofiane Belhocine : Depuis mon installation à la tête de la direction des œuvres universitaires de Béjaïa, j'ai trouvé une situation un peu instable en raison de l'absence du DOU qui a duré plus de sept mois. La DOU de Béjaïa était gérée par M. Moudache en tant qu'intérimaire, que je salue au passage. En ce qui concerne le personnel, j'ai pu régler les problèmes des partants à la retraite bloqués depuis plus de six mois, les situations des personnes malades de longue durée, l'avancement des travailleurs contractuels, les IEP (indemnités d'expérience professionnelle) des contractuels, les salaires des onze contractuels non payés depuis décembre 2023, ainsi que les onze postes de promotion pour les titulaires. J'ai également procédé au recrutement de quinze ouvriers professionnels niveau 1 (OPN 1), de deux ouvriers niveau 2 et de trois

gardiens. En outre, nous avons assuré l'habillement de tous les services des résidences, de la restauration, de l'entretien, de la sécurité, et je peux vous dire que la situation de tous les fonctionnaires et travailleurs a été clarifiée.

L'adoption de la numérisation dans le secteur des œuvres universitaires a permis d'offrir des services de meilleure qualité aux étudiants, n'est-ce pas ?

Évidemment, depuis l'adoption de la numérisation par notre ministère en octobre 2023, nous remarquons progressivement une très bonne amélioration de tous les services mis à disposition des étudiants, que ce soit la restauration, l'hébergement ou le transport, mais surtout une amélioration de la qualité et de la quantité des plats servis dans tous les restaurants des résidences et des restaurants centraux, où sont hébergés plus de dix mille étudiants, répartis sur six résidences.

Des plates-formes numériques pour faciliter l'accès des étudiants aux différents services, comme l'hébergement, le contrôle d'accès aux résidences universitaires, la bourse universitaire, la restauration et le transport, ont également été créées. Un mot sur ce sujet ?

Oui, un excellent travail est réalisé au sein du ministère de l'Enseignement supérieur, suite à la création de ces plates-formes numériques qui permettent aux étudiants d'entrer dans les résidences grâce à la reconnaissance faciale des appareils situés aux portails d'accès, d'accéder aux services de restauration grâce à la carte RFID, et de bénéficier d'un repas au prix de 1.20 DA. L'étudiant peut également consulter les informations relatives à sa bourse sur l'une des



plates-formes mises à sa disposition, « E Minhati ». L'inscription en ligne permet d'effectuer l'ensemble des démarches sans se déplacer, notamment pour déposer son dossier à la direction des œuvres universitaires.

L'étudiant peut aussi obtenir des renseignements sur le transport universitaire, comme les horaires de départ des bus, leur position par rapport aux arrêts, etc., grâce à la plate-forme « My Bus ».

Qu'en est-il des directives émises pour améliorer la prise en charge des étudiants lors de la réunion tenue la semaine dernière avec les responsables et les chefs de service des Œuvres universitaires de Béjaïa ?

La réunion passée, qui s'est déroulée en présence de tous les directeurs, chefs de département et chefs de service de toutes les résidences, ainsi que des médecins, est une première depuis la création des Œuvres universitaires de Béjaïa. L'ordre du jour était le suivant :

- Discussions sur les taux de réalisation, le bilan 2024 et les problèmes rencontrés.
- Préparation de projets pour l'année 2025.
- La préparation du mois de ramadan.

- Autres.

J'ai remarqué pendant cette réunion que tout le personnel était déterminé à fournir le meilleur pour réaliser de bonnes choses et sortir de l'ordinaire, et innover dans tous les services pour assurer la prise en charge des étudiants.

Des préoccupations ont été soulevées concernant la qualité et la quantité des repas servis dans certaines résidences, notamment à Targa Ouzemour et Aboudaou. Qu'en dites-vous ?

Nous avons donné des directives fermes pour améliorer le service de restauration et garantir un plat complet, tant au niveau de la qualité que de la quantité, dans toutes les résidences, tous les jours de la semaine, tout en respectant les normes d'hygiène en vigueur, qu'il s'agisse du restaurant, du personnel ou des plats servis.

Un mot pour conclure ?

Nous avons réhabilité trois résidences : 17 octobre, 1000 lits et Targa Ouzemour, afin de garantir une bonne prestation en matière d'hébergement, avec notamment la rénovation des chambres et la modernisation des équipements, ainsi que le renforcement des services.

BÉJAÏA :

Arrestation d'un criminel pour possession de drogue et de psychotrope à Beni Maouche

Par Idir M.

Dans le cadre de la lutte contre toutes formes de criminalité, les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa ont réussi à arrêter un criminel âgé de 42 ans, spécialiste du trafic de drogue et de psychotropes, dans le village de Sidi Saïd, commune de M'cisna, à 70 km du chef-lieu de la wilaya de Béjaïa, a indiqué un communiqué de la cellule d'information et de communication de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa.

Cette opération fait suite à des informations parvenues aux agents de la brigade de la Gendarmerie nationale de Beni Maouche indiquant la présence d'un individu spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes au niveau du village Sidi Saïd. Un plan spécial a été mis en place pour traquer le suspect, originaire de la wilaya de Béjaïa, qui a été arrêté en possession de 10 comprimés psychotropes de type « Parkédil » et de drogue (kif traité). Conduit au siège de la brigade pour y poursuivre l'enquête, il a été entendu, ainsi que son voisin, après la perquisition de leur domicile qui a permis de découvrir 30 autres comprimés psychotropes, deux morceaux de kif traité, une arme blanche, une balance électronique, ainsi que 64 kg de « Chema » (tabac à chiquer). Un dossier pénal a été établi à son encontre et il sera présenté devant les autorités judiciaires compétentes. La saisie de marchandises (tabac à chiquer) sera remise à l'Inspection des biens d'Akbou.

I. M.

JOURNÉE MONDIALE DES MALADIES RARES

L'Institut national de santé publique mise sur une journée d'information



Par Hakim H.

À l'occasion de la Journée mondiale des maladies rares, qui coïncide avec le 28 février de chaque année, l'Institut national de santé publique (INSP) a organisé, ce lundi à Alger, une journée d'information sur les maladies rares, en collaboration avec

l'Association nationale des pharmaciens algériens (ANAP). Cette manifestation a été l'occasion de mettre en exergue les notables avancées que l'Algérie a réalisées dans la prise en charge de ce type de maladies. Dans une allocution de circonstance, le directeur général de l'Institut, le professeur Abderrazak Bouamra, a mis en exergue l'attention accordée par l'État à la prise en charge de ce type de maladies. Il a notamment signalé le lancement par l'Institut national de santé publique (INSP) d'une plateforme numérique sur les maladies rares, dans le but de développer une « stratégie intégrée » pour une prise en charge optimale des personnes atteintes. De son côté, le président de l'Association nationale des pharmaciens algériens (ANPHA), Mouad Tabainet, a salué le « saut qualitatif » réalisé par l'Algérie dans le domaine des maladies rares. Pour lui, la reclassification de ces maladies et les traitements correspondants reflètent la « bonne volonté politique » d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes de ces maladies. Il a rappelé l'accord signé par l'Ordre national des pharmaciens algériens avec l'Institut national de la santé publique pour promouvoir la formation continue des pharmaciens et mener des recherches de terrain sur le rôle futur du pharmacien dans plusieurs domaines, notamment la prévention, l'éducation à la santé et la lutte contre les maladies chroniques.

H.H.

AUTORITÉ DE RÉGULATION DE LA POSTE ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES (ARPCÉ)

6059 réclamations introduites

Le bilan fait ressortir, à propos de l'encadrement des marchés régulés, que treize (13) décisions portant application de sanctions pécuniaires à l'encontre des trois (3) opérateurs de la téléphonie mobile pour non-respect de leurs obligations de couverture et de qualité de service.

Inès B.

Près de six mille cinquante-neuf (6059) réclamations ont été introduites, auprès de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCÉ), en 2024, à l'encontre des différents opérateurs et qui ont été traitées. C'est ce qui ressort du dernier bilan de l'autorité, publié dimanche 23 février, sur son site web.

Le bilan fait ressortir également, concernant l'encadrement des marchés régulés, que treize (13) décisions portant application de sanctions pécuniaires à l'encontre des trois (3) opérateurs de la téléphonie mobile, pour non-respect de leurs obligations de couverture et de qualité de service, pour un montant global de 1 053 325 166,30 DA. Une décision portant application de sanctions pécuniaires à l'encontre d'un opérateur de service de communications électroniques ; huit (8) décisions portant application de sanctions pécuniaires à l'encontre des opérateurs des services de la poste.

Concernant l'interconnexion des réseaux et le partage d'infrastructures, quatre (4) décisions portant approbation des catalogues d'interconnexion



des opérateurs de la téléphonie fixe et mobile ; trois (3) résolutions d'amendement des catalogues d'interconnexion des opérateurs de la téléphonie mobile.

L'examen de conformité des offres fait ressortir quant à lui que soixante-cinq (65) offres relatives à la téléphonie fixe et mobile, dont soixante-deux (62) offres permanentes et promotionnelles et trois (3) offres de services.

Pour ce qui est des campagnes de contrôle, deux (2) opérations de contrôle de l'identification des abonnés des trois (3) opérateurs de la téléphonie mobile ; six (6) missions de contrôle du processus de digitalisation de l'identification des abonnés mis en place par les trois (3) opérateurs de la téléphonie mobile ; Quatre-vingt-douze (92) missions de contrôle des opéra-

teurs de fourniture des services de communications électroniques au public relevant du régime de l'autorisation générale ; onze (11) missions de contrôle de l'exposition du public au champ électromagnétique ; Douze (12) missions de contrôle des opérateurs des services de la poste.

Par ailleurs, les activités liées à la fourniture des services de communications électroniques concernent dix-huit (18) autorisations générales (nouvelles demandes) pour l'établissement, l'exploitation et/ou la fourniture des services de communications électroniques au public ; Trois (3) autorisations générales (régularisations) pour l'établissement, l'exploitation et/ou la fourniture des services de communications électroniques au public ; Deux (2) autorisations générales portant

extension de services pour l'établissement, l'exploitation et/ou la fourniture des services de communications électroniques au public ; Trois (3) décisions d'annulation des autorisations d'établissement, d'exploitation et/ou de fourniture des services de communications électroniques au public.

S'agissant des activités liées à la fourniture des services postaux, l'ARPCÉ précise qu'un (1) renouvellement d'autorisation d'exploitation des services du courrier accéléré international (CAI) ; dix-neuf (19) certificats d'enregistrement pour l'exploitation des services postaux relevant du régime de la simple déclaration (régime intérieur) ; cinq (5) décisions de retrait des certificats d'enregistrement pour l'exploitation des services postaux relevant du régime de la simple déclaration.

Aussi, cent soixante-sept (167) autorisations d'exploitation d'équipements et de logiciels sensibles ont été délivrées. Cinq cent quarante (540) certificats de conformité délivrés pour des équipements et installations radioélectriques destinés à être connectés à un réseau ouvert au public, alors que huit cent soixante-quatorze (874) demandes d'information en matière d'homologation ont été traitées ; cent quarante-huit (148) demandes introduites en ligne ont été traitées.

L'ARPCÉ révèle en outre qu'elle a été consultée pour huit (8) résolutions portant avis et recommandations de l'Autorité de régulation dans le cadre des dispositions de l'article 14 de la loi n° 18-04 du 10 mai 2018, principalement sur : Projet de décret exécutif portant approbation du renouvellement de la licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques ouvert au public par satellite de type VSAT et de fourniture de services de communications électroniques au public, attribuée à la société « Algérie télécom satellite Spa » ; Projet d'arrêté portant approbation de la fourniture du service universel des communications électroniques pour la couverture, par un réseau public de télécommunications mobiles, des localités à faible densité de population à la société « Optimum télécom Algérie Spa » ; Projet d'arrêté portant approbation de la fourniture du service universel des communications électroniques pour la couverture, par un réseau public de télécommunications mobiles, des localités à faible densité de population à la société « Wataniya télécom Algérie SPA ».

I. B.

SELON RABAH SELLAMI, EXPERT

«Le mix énergétique passe par la rationalisation de la consommation»

Le dossier du mix énergétique est rouvert en Conseil des ministres, dimanche, durant lequel le président de la République a passé en revue l'état des lieux et donné des orientations pour accélérer la cadence des actions lancées depuis deux ans déjà. L'un des objectifs est de réduire l'utilisation du gaz dont la consommation a atteint 52% de la production nationale (augmentation de 6%), qui, selon l'expert Rabah Sellami, est un taux relativement élevé, voire menaçant la part de l'exportation à la lumière de la politique de diversification de l'économie hors hydrocarbures. « Aujourd'hui, il est question de rationaliser l'utilisation de l'énergie, d'en économiser et d'éviter le gaspillage, et ce, pour préserver nos ressources, notamment le gaz naturel », indique le président du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, invité, ce lundi, de l'émission « L'Invité du jour », de la chaîne 3, de la Radio algérienne.

« Il faut savoir, dans ce contexte, que la politique nationale de développement ainsi que l'économie ainsi que l'économie de l'énergie deviennent cruciales, et ce, pour réussir la transition énergétique, qui, de plus, repose sur deux aspects importants dont l'un est l'efficacité énergétique qui exige de rationali-

ser l'utilisation du gaz naturel », explique-t-il.

Pour cela, rappelle intervenant, la maîtrise de la consommation de l'énergie a été « abordée dès le début des années 2000, à travers une loi qui s'inscrivait dans le cadre de la rationalisation de l'utilisation de l'énergie dans plusieurs secteurs », citant les plus énergivores, comme « le résidentiel et le tertiaire qui se positionnent en première position avec environ 45 % de la consommation globale ». Et pas que, car « le secteur des transports consomme 36 %, suivi du secteur de l'industrie ».

« Ces secteurs sont inscrits dans ladite loi à travers plusieurs actions à mettre en œuvre afin d'arriver à réduire leurs consommations énergétiques. »

Parmi ces actions menées dans ce sens, M. Sellami cite, en exemples, l'utilisation de l'isolation thermique des parois des immeubles et des bâtiments, l'utilisation de l'éclairage de basse consommation à LED qui a un grand potentiel de réduction de la consommation.

Il y a aussi, ajoute-t-il, le développement de l'utilisation des équipements électroménagers à haute efficacité énergétique, en respectant une classification par rapport à l'économie de consommation. De même pour le déploiement de certaines

solutions économes en énergie, comme les chauffe-eaux solaires qui permettent de gagner de l'énergie fossile destinée aux chauffages.

Dans le secteur des transports, l'Algérie a développé, poursuit l'invité de la radio, l'utilisation du GPL-C qui permet, à la fois, de préserver la qualité de l'air, notamment dans les zones urbaines et les villes, ainsi que de réduire la part de l'essence. Dans le domaine de l'industrie, il y a l'audit énergétique pour les grands consommateurs énergétiques.

Un travail sur le modèle énergétique national est en cours d'étude, révèle l'orateur, précisant qu'« un groupe de travail multisectoriel se penchait, depuis deux ans, au niveau du ministère de l'énergie ». Ce groupe chargé, dit-il, d'élaborer un modèle de consommation national, de définir un mix énergétique national et de mettre en place une stratégie de transition énergétique ».

« Ce groupe de travail est composé des principaux acteurs dans le domaine énergétique, dont les grandes compagnies de l'énergie ainsi que le Commissariat aux énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, coordonné par le ministère de l'énergie, en collaboration avec les secteurs de l'industrie, de la recherche scientifique ainsi que des

finances. « Le modèle énergétique est en voie d'élaboration pour asseoir cette stratégie nationale d'efficacité énergétique, et avancer d'une manière sûre afin d'atteindre les objectifs de cette transition énergétique qui sont, bien évidemment, la sécurité énergétique, honorer les engagements climatiques ou commerciaux à l'échelle internationale », explique l'intervenant.

« On a commencé à travailler, détaille-t-il, sur le programme des centrales solaires dès 2011, dont une partie est à mi-chemin. En raison des modifications apportées au schéma directeur, mais en 2021, il y eut le plan du gouvernement dans lequel est inscrit le projet des 15 000 mégawatts à l'horizon 2035, et ce, pour la production de l'électricité à partir du soleil ».

Et d'ajouter que « la production a jusque-là atteint 600 Mégawatts et, hors hydroélectricité, elle est à 472 Mégawatts. Puis, en 2023, un giga-projet algérien de l'énergie renouvelable est lancé à l'objet de produire 3,2 gigawatts ».

« Aujourd'hui, on est à 1 % de part d'énergie renouvelable pour atteindre quelque 13 % à l'avenir », indique le commissaire à l'efficacité énergétique, mettant l'accent sur le développement de l'hydrogène vert.

DÉBAT À SIDI BEL ABBES SUR LES EXPLOSIONS NUCLÉAIRES DANS LE SAHARA ALGÉRIEN

Mise en lumière des crimes français

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaâlani, a insisté, dimanche à Sidi Bel Abbes, sur la « nécessité de mettre en lumière les crimes français dans le Sahara algérien, notamment les explosions nucléaires, dont les effets sont toujours présents sur l'homme et la terre ».

Dans son intervention, lors d'un colloque national qu'il a supervisé, intitulé « Les essais et les explosions nucléaires françaises dans le Sahara algérien à l'aune des normes des droits de l'Homme », organisé à la faculté de droit et des sciences politiques de l'université de Sidi Bel Abbes, M. Zaâlani a souligné que "cette commémoration nous permet de découvrir des aspects cachés du sujet, car il ne s'agissait pas, comme la France l'a prétendu à l'époque, de simples essais nucléaires, mais bien d'explosions et d'une guerre nucléaire ayant causé la destruction de l'homme et de la terre". Le même responsable a également souligné « l'importance de mettre l'accent sur la mise en lumière des crimes de la France à travers les Nations Unies et le Conseil des droits de l'homme, de la contraindre à reconnaître ses crimes, à indemniser les victimes et à révéler les cartes de ces explosions afin de trouver des solutions pour les habitants de la région de Reggane, qui ont beaucoup perdu à cause de ces explosions et qui souffrent encore des conséquences de leurs effets persistants, qui défi-



gurent jusqu'à ce jour tout ce qui est vivant ». Abordant la position de l'Algérie en matière de défense des droits de l'Homme, de soutien aux causes justes et au droit des peuples à l'autodétermination, M. Zaâlani a salué la récente décision de l'Union africaine (UA) condamnant le colonialisme, l'esclavage et les déplacements forcés, considérés comme des crimes contre l'humanité. Il a souligné que « cette décision est étroitement liée aux principes énoncés dans la Déclaration du 1er Novembre 1954 et que

l'Algérie jouera un rôle actif aux côtés des pays chargés de mettre en œuvre cette décision pour soutenir la cause du Sahara occidental et défendre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ». Par ailleurs, le président du Conseil national des droits de l'Homme a salué la grande réalisation de l'Algérie en matière d'accès des citoyens à l'eau potable, avec l'inauguration par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de la plus grande usine de dessalement d'eau de mer

à Oran, qui fournira plus de 300.000 mètres cubes d'eau par jour, soulignant que « grâce à ces projets d'envergure, l'Algérie garantit le droit de l'Homme à l'accès à l'eau et rejoint ainsi les rangs des pays avancés dans ce domaine ». M. Zaâlani a, d'autre part, inauguré la plaque commémorative de « l'Arbre des droits de l'Homme » sur la place de l'université Djilali Liabes de Sidi Bel Abbes et a visité une exploitation agricole dirigée par une femme rurale et a assisté à une présentation sur les exploitations agricoles intitulée « success-stories et défis relevés par les femmes rurales ». Il a insisté sur l'importance de renforcer les efforts pour soutenir les femmes algériennes, rappelant que "la femme algérienne a été un exemple de bravoure durant la Révolution et, aujourd'hui, elle incarne la bataille du développement et prouve son engagement". M. Zaâlani a également mis en avant les décisions récemment prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur des femmes algériennes, afin de les protéger et de garantir leurs droits consacrés par la Constitution algérienne.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU HAUT-COMMISSARIAT À L'AMAZIGHITÉ L'A AFFIRMÉ À TIZI OUZOU

LA CONSÉCRATION CONSTITUTIONNELLE DE TAMAZIGHT A PORTÉ SES FRUITS

La consécration constitutionnelle de tamazight a porté ses fruits sur le terrain, a affirmé dimanche à Tizi-Ouzou, le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad. Intervenant à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la langue maternelle et de la semaine africaine des langues, M. Assad a relevé que le travail consistant à traduire sur le terrain la consécration constitutionnelle de tamazight, "commence à donner ses fruits au regard de l'avancée de son enseignement, du nombre de cadres et compétences formées et de publications produites". Il a, à l'occasion, exposé les principaux axes du programme de travail du HCA qui vise "la promotion progressive de tamazight dans toutes ses variantes et sa généralisation dans l'enseignement à travers l'ensemble du territoire national", a-t-il souligné, rappelant "les efforts consentis et les moyens mis en œuvre par l'Etat pour cette promotion. Assad, a toutefois noté "l'existence de certaines contraintes qui sont toutes prises en charge", se félicitant du répondant des autorités du pays à "apporter des clarifications à chaque fois aux doléances soulevées". "Nous avons, à chaque fois que nous sommes saisis d'une contrainte quelconque, transmis aux autorités du pays qui ont toujours pris les dispositions nécessaires pour remédier aux situations exposées", a déclaré M. Assad. Il a, en outre, affirmé que "la promotion de tamazight est en bonne voie, l'Etat ayant mis en place les dispositifs et moyens néces-

saïres", en évoquant la création d'une académie de la langue amazighe qui "prendra en charge les questions en suspens sur le plan technique", a-t-il dit. A l'occasion de cette célébration, il a été présenté l'Atlas de tamazight en Algérie à la lumière de l'Atlas mondial de l'UNESCO. "Un outil de référence qui décrit la diversité et les variantes linguistique en Algérie", a précisé son auteur, Remdane Touati, docteur en linguistique amazighe. L'objectif de cet ouvrage est "de mettre la lumière sur la géographie de tamazight et de toutes ses variantes à travers le territoire national, sa vitalité et tout ce qui est fait pour sa revitalisation", a souligné M. Touati. Des conférences, tables rondes et rencontres interactives sont au programme de cette célébration, dont l'ouverture s'est déroulée au Centre de loisirs scientifiques (CLS) pour se poursuivre au Centre psychopédagogique des handicapés mentaux de Boukhalfa et à la Faculté de médecine de l'Université Mouloud Mammeri. Les activités prévues seront animées par des linguistes et universitaires spécialistes du domaine de l'apprentissage des langues maternelles qui traiteront aussi de la réalité et du développement de la langue amazighe, ainsi que de la dynamique et du socle commun de ses différentes variantes. Une visite au village Ihessnaouen, dans la commune de Mechtras au Sud-est de la wilaya, lauréat du prix du concours du village le plus propre de la wilaya organisé par l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a été programmée à la clôture de cette célébration.

L'OPÉRATION A EU LIEU À DJANET, ET

Exécution d'une manœuvre de sauvetage et de secours

Une manœuvre nationale de recherche et de secours terrestres en zones sahariennes difficiles est en cours d'exécution dans la wilaya de Djanet, sous la supervision de cadres de la Direction générale de la Protection civile (DGPC), ont indiqué dimanche les organisateurs.

Retenue au titre du programme annuel de la DGPC portant application de manœuvres par ses équipes spécialisées, cet exercice d'application intervient en application du plan d'activités scientifiques tendant à assurer la sécurité et la protection du citoyen des différents risques, notamment en régions sahariennes, une destination touristique très prisée. Le scénario de l'exercice simule des interventions en endroits et zones accidentées difficiles, des sommets de monts, à la recherche de personnes égarées se trouvant en situation critique, pour leur prodiguer les premiers secours. Étale sur quelques jours et en étapes afférentes à la reconnaissance des zones difficiles avant le lancement des actions d'intervention et de sauvetage en sommets, l'exercice permettra à développer les capacités techniques acquises, l'évaluation des procédés et modules adoptés lors de cette intervention, dont l'escala-

de de hauts lieux, selon un communiqué de la DGPC. Menée par 18 équipes d'intervention et de sauvetage, issues de 17 wilayas du pays, cette manœuvre, dont la région de Tikoubaouine (60 km de Djanet) sert de cadre, simule la recherche et le sauvetage d'un groupe de personnes égarées, en raison de la faible visibilité engendrée par une forte tempête.

Selon le communiqué, l'exercice porte également sur la prise en charge médicale, dans une course contre la montre, des victimes retrouvées, notamment les cas critiques, en tenant compte de la coordination entre les équipes impliquées dans les différentes opérations de recherche et de sauvetage.

Dans ce cadre, le sous-directeur des opérations à la DGPC, le lieutenant-colonel Karim Habi, a indiqué que le plan de la DGPC s'articule sur une stratégie intégrée tendant à venir en aide, en toutes circonstances, aux citoyens, quelles que soient la rudesse des conditions et des reliefs, en vue d'atteindre cet objectif, à la faveur des efforts des équipes spécialisées, de plongée, cynotechnique, d'intervention et de recherche dans les zones difficiles, formées à cet effet par la DGPC. Ces équipes ont bénéficié d'une formation

intensive et ont été équipées en moyens nécessaires pour assurer des interventions efficaces à travers différentes wilayas du pays, a ajouté M. Habi avant de signaler que cette région de la wilaya de Djanet a été choisie comme lieu de l'exercice, eu égard à ses reliefs accidentés permettant aux équipes de la Protection civile de mettre en œuvre leurs opérations d'application et d'échanger leurs expériences.

Selon le même responsable, ce regroupement permettra, outre de développer les capacités individuelles et collectives, la dotation de la région en centre d'instruction au profit notamment des pompiers des wilayas de Djanet et d'Illizi, tenant compte de leur vocation touristique. Ceci requiert, a-t-il poursuivi, le renforcement des mesures de protection des touristes et des visiteurs de la région en cas de catastrophes.

M. Habi a estimé, en outre, que ces équipes ont fait preuve d'efficacité dans la gestion de nombreuses catastrophes naturelles, dont les inondations et les accidents en pleine nature et ont obtenu des résultats "positifs" dans différentes régions du pays. Les opérations de cette manœuvre se poursuivront jusqu'à mercredi prochain (26 février), selon les organisateurs.

AURICULOTHÉRAPIE

Une technique anti-migraine prometteuse

Une nouvelle étude a démontré une certaine efficacité de l'auriculothérapie pour lutter contre les migraines. Une pathologie qui touche près des trois quarts des habitants de la planète, selon l'organisation mondiale de la santé. En Algérie, 13% de la population souffre de ce mal.

La migraine est une maladie aux nombreuses répercussions dans la vie quotidienne des patients atteints. Ce mal touche 13 % de la population algérienne, selon les résultats d'une étude menée conjointement par l'Institut national de santé publique (INSP). Les «migraineux» souffrent de crises de maux de tête récurrentes, sévères et invalidantes, accompagnées de troubles sensoriels, comme une sensibilité à la lumière, aux bruits et aux odeurs. Elles entraînent le plus souvent une incapacité à accomplir les tâches quotidiennes et confinent parfois les patients au lit. Près des trois quarts des habitants de la planète ont mal à la tête une fois dans l'année, selon l'organisation mondiale de la santé (OMS). D'autres doivent supporter de pénibles migraines de manière récurrente comme un fardeau. Difficile parfois de trouver l'origine de ces céphalées, que l'on tente bien souvent de faire passer avec du paracétamol. Parmi les techniques anti-migraine prometteuse, l'auriculothérapie. Un essai clinique a démontré qu'elle entraînait une diminution du



recours aux médicaments et une amélioration de la qualité de vie. Les résultats de cette étude ont été publiés dans la revue scientifique *Frontiers in Neurology* en 2023. Selon cette étude clinique, trois séances d'auriculothérapie préventives (stimulation de points sur l'oreille externe), espacées d'un mois ont un effet significatif sur les patients. Cette pratique médicale est connue pour soulager certaines douleurs, de gérer le stress, les troubles du sommeil, ou encore de contribuer à l'arrêt du tabac. Appelée aussi acupuncture auriculaire, l'auriculothérapie, consiste à stimuler des points précis du pavillon de l'oreille à l'aide de différents dispositifs, comme des aiguilles semi-permanentes. Alors qu'en acupuncture, le praticien stimule des

méridiens particuliers, en auriculothérapie, des points du pavillon de l'oreille (antérieur et postérieur) correspondant à des schémas neurophysiologiques précis sont stimulés. Bien que les bienfaits de la stimulation de l'oreille sont connus depuis longtemps, l'auriculothérapie est née dans les années 50. Cette pratique est reconnue par l'OMS depuis 1987. L'auriculothérapie ne doit être pratiquée que par un médecin ou un membre d'une profession médicale. En effet, seuls les docteurs en médecine, les docteurs en chirurgie dentaire et les sages-femmes peuvent exercer l'auriculothérapie, s'ils ont bien entendu reçu une formation spécifique. Validée par l'Organisation mondiale de la santé depuis 1987, l'auriculothérapie est utilisée au sein des

consultations «douleurs» hospitalières ou en médecine de ville. Dans le cadre de cette étude, les séances ont été pratiquées à l'aide d'aiguilles semi permanentes, selon un «protocole systématique». Ces aiguilles de très petites tailles s'enfoncent dans la peau d'environ 1 à 2 mm, puis tombent d'elles-mêmes en quelques jours. Elles sont habituellement très bien supportées. Deuxième cause d'invalidité dans la population globale et principale cause d'invalidité chez les jeunes femmes, les migraines sont la cause la plus fréquente de céphalées modérées à sévères récurrentes. Même si les migraines peuvent débuter à tout âge, elles commencent en général à la puberté ou au début de l'âge adulte. Chez la plupart des personnes, les

migraines sont récurrentes (moins de 15 jours par mois). Après 50 ans, les céphalées deviennent souvent moins sévères ou disparaissent totalement. Les migraines sont trois fois plus fréquentes chez les femmes. Les traitements disponibles à l'exemple des anti-inflammatoires, des triptans ou encore des anti-épileptiques ne sont pas toujours efficaces pour tous les migraineux, et peuvent avoir d'importants effets indésirables et contre-indications. Les migraines peuvent devenir chroniques. C'est-à-dire qu'elles se produisent 15 jours ou plus par mois. Les migraines chroniques se développent souvent chez des personnes qui surconsument des médicaments pour les traiter.

A. B.

14 WILAYAS BÉNÉFICIAIRES DE L'INITIATIVE DE DISTRIBUTION DE LUNETTES MÉDICALES À DES ÉCOLIERS

Quatorze wilayas du pays ont bénéficié de l'initiative de distribution de lunettes médicales à des écoliers, initiée par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), a déclaré, dimanche à Blida, son président, Kamel Moula. L'initiative "Vision adaptée", visant à offrir des lunettes de vue à des écoliers a profité, depuis son lancement le 14 janvier dernier, à 14 wilayas du pays, dont Djelfa, Touggourt, Ghardaïa, Bordj Bou Arreridj, Sétif, et Constantine, entre autres, a indiqué M. Moula, dans une déclaration à la presse lors de la clôture de cette opération à Blida, à la faveur d'une cérémonie tenue au siège de l'association caritative "Kafil El Yatim". Cette opération a été réalisée grâce à une entreprise locale qui s'est chargée de la fabrication de ces lunettes médicales "auparavant importées à des prix exorbitants", a-t-il souligné, avant de s'engager à renouveler cette initiative, l'année prochaine, au profit de 14 autres wilayas du pays. Le président de l'association caritative "Kafil El Yatim", Ali Chaouati, a salué l'initiative du CREA, ayant permis à près de 100 écoliers myopes inscrits sur les listes de l'association de bénéficier de lunettes médicales. "L'opération nous a permis de découvrir des cas de nombreux enfants atteints de myopie", a-t-il relevé.

TRANSPORTS DURANT LEMOIS DE RAMADHAN

Renforcement des dessertes et prolongement des horaires

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie "SOGRAL" a annoncé, dimanche dans un communiqué, le renforcement du programme des dessertes quotidiennes pour le transport des voyageurs, avec prolongement des horaires de travail, pour répondre à la demande croissante sur le transport terrestre, à l'occasion du mois de Ramadhan. La société a précisé dans son communiqué, que les mesures prises consistent en le renforcement des dessertes, à hauteur de 30%, durant la semaine en cours, pour permettre à tous les voyageurs de se déplacer à travers les gares routières, notamment les grandes gares connaissant une grande affluence, à l'instar des gares routières d'Alger, Sétif, Constantine (Sahraoui- Ali Mendjeli), Tlemcen, Ouargla, Annaba, Bejaia, El Oued, Sidi Bel-Abbés et Mostaganem. De plus, les horaires de travail des gares routières seront prolongés 24/24H, durant le mois sacré, avec

ajustement du programme de lancement des dessertes, en fonction des besoins des citoyens, et en coordination avec les directions des transports, outre le décalage de certaines dessertes vers l'après-midi et la nuit, tout en prenant compte des horaires d'El Iftar. "SOGRAL" a également décidé, selon la même source, de renforcer la coordination avec les directions des transports et les représentants des syndicats des transporteurs, en vue d'assurer la permanence (nuit) à l'effet de répondre aux besoins des citoyens. A l'occasion du mois de Ramadhan, la vente électronique des tickets sera généralisée à la plupart des gares routières, en vue de permettre aux citoyens d'acheter leurs tickets sans se déplacer vers les gares routières, tout en sensibilisant les propriétaires des locaux commerciaux à l'ouverture de leurs magasins durant la nuit. Des espaces commerciaux de proximité seront

également ouverts au niveau des gares routières, en vue de permettre aux citoyens de subvenir à leurs besoins quotidiens durant le mois de Ramadhan à des prix compétitifs, notamment à Bejaia, Msila, Drean (Taref), et d'autres gares routières. Entre autres mesures prises par SOGRAL, l'organisation de tables de l'Iftar au niveau de toutes les gares routières, au profit des jeunes, en coordination avec les Croissant-Rouge algérien (CRA), les associations caritatives, et les représentants de la société civile, et des corps de sécurité, ajoute le communiqué. En outre, la Société d'exploitation des gares routières a fait état dans son communiqué, de la mise en place d'aires de repos au niveau des gares routières au profit des conducteurs de bus assurant les longues dessertes, outre la mobilisation de travailleurs supplémentaires pour assurer la continuité de service, et l'intensification des campagnes de

sensibilisation pour prévenir les accidents de la route, en coordination avec les corps de sécurité, et les associations concernées par la sécurité routière, sous le slogan "Pour un Ramadhan sans accidents". Des espaces dédiés au don de sang seront également mis en place au niveau des gares routières, le renforcement des agents de sécurité et de prévention (après-midi et nuit), en sus de la consolidation de la coordination avec les corps sécuritaires concernées. De plus, les opérations d'inspection et de control seront intensifiées afin d'améliorer la qualité des services. Enfin, SOGRAL a expliqué dans son communiqué, que ces mesures visent à faciliter la mobilité des citoyens, avant et pendant le mois de Ramadhan, tendent, aussi, à "assurer la continuité des services de transports, en fonction des besoins des citoyens et en application des orientations du ministre des Transports".

ELECTIONS LÉGISLATIVES EN ALLEMAGNE

Percée de l'extrême droite

Les conservateurs de Friedrich Merz ont remporté dimanche les élections législatives en Allemagne, devant le parti d'extrême droite AfD qui réalise le meilleur score de son histoire, selon les sondages à la sortie des urnes des chaînes de télévision publiques.

Les conservateurs des partis CDU/CSU recueillent entre 28,5% et 29% selon ces sondages diffusés par les télévisions publiques ARD et ZDF, tandis que l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) obtient 19,5 à 20%, un résultat inédit pour un parti d'extrême droite à un scrutin fédéral depuis l'après-guerre. « Nous n'avons jamais été aussi forts au niveau national », a déclaré Alice Weidel, cheffe de file de l'AfD au quartier général de son parti à Berlin. Le vainqueur du scrutin et chef de file des démocrates-chrétiens, Friedrich Merz, a exclu toute alliance gouvernementale avec l'AfD et a immédiatement annoncé vouloir opérer un virage radical pour l'Allemagne, en émancipant l'Europe de Washington en matière de sécurité. Son bloc constitué autour des partis démocrates-chrétiens CDU et CSU, actuellement dans l'opposition, a obtenu 28,6% des suffrages, selon les chiffres officiels.

Friedrich Merz a désormais toutes les chances de devenir le nouveau chancelier, en remplacement du social-démocrate Olaf Scholz, dont le mouvement, avec 16,4% des votes, enregistre son pire score de l'après-guerre. Merz a d'ores et déjà affirmé



disposer d'un "mandat clair" pour "changer" le cap politique du pays et s'est fixé de former un gouvernement de coalition "au plus tard à Pâques", autrement dit le 20 avril. Les bouleversements tectoniques du paysage politique allemand surviennent au moment où la première économie européenne traverse des crises multiples qui remettent en cause son modèle de prospérité, entre récession et fossé de plus en plus profond entre l'Europe et les Etats-Unis, notamment autour de l'Ukraine.

Mais Friedrich Merz a d'emblée affiché comme "priorité absolue" la création d'une "capacité de défense euro-

péenne autonome" comme alternative à "l'Otan dans sa forme actuelle".

Compte tenu de "l'indifférence" de Donald Trump à l'égard de l'Europe, le Vieux continent doit atteindre "progressivement l'indépendance vis-à-vis des États-Unis", a-t-il proclamé. Il s'agit d'un tournant pour l'Allemagne qui depuis 80 ans compte sur le "parapluie" américain pour sa sécurité.

Ce désir d'émancipation de son allié traditionnel survient après le rapprochement amorcé par Washington avec la Russie pour forcer, quitte à ignorer les intérêts de Kiev et des Européens, un règlement de la guerre en Ukraine.

Dans l'immédiat, le conservateur de 69 ans, vieux routier de la politique allemande mais encore sans expérience gouvernementale, va devoir trouver une majorité à la chambre des députés pour former son gouvernement.

Le parti libéral FDP, qu'il espérait avoir à ses côtés, n'a pas réussi à atteindre le seuil minimum requis de 5% pour entrer au Bundestag. Son président et ancien ministre des Finances, Christian Lindner, a annoncé dans la foulée quitter la politique.

Friedrich Merz compte se tourner en priorité vers les sociaux-démocrates, malgré leur résultat, de leur propre aveu, "catastrophique".

Ces deux partis disposent au final ensemble d'une courte majorité de sièges à la chambre des députés. Ils bénéficient pour cela indirectement de l'échec, d'extrême justesse, d'un petit parti anti-capitaliste mais aussi antimigrants, BSW. Ce parti n'est pas parvenu à atteindre le seuil minimum de 5% des voix nécessaire pour entrer au Bundestag, avec 4,97%, des voix, ratant le coche de 13.000 voix seulement.

Cette issue évite aux conservateurs de chercher un troisième allié pour une coalition, avec le risque d'un gouvernement d'emblée instable.

HUIT OUVRIERS PIÉGÉS DANS UN TUNNEL EN INDE

Les espoirs s'amenuisent

Les secouristes en Inde ont peu d'espoir de retrouver vivants les huit ouvriers piégés depuis trois jours dans un tunnel en construction dans l'État de Telangana, après son effondrement soudain samedi. L'accident a été causé par un afflux brutal d'eau et de terre qui a provoqué l'écroulement d'une partie de l'ouvrage.

Le ministre du Tourisme de l'État, Jupalli Krishna Rao, a estimé que les chances de survie des ouvriers étaient très faibles, tout en précisant que 42 travailleurs avaient réussi à s'extraire du tunnel en nageant peu après l'incident. Les secouristes ont tenté sans succès d'établir un contact avec les personnes encore sous les décombres et poursuivent leurs efforts pour les dégager. Il leur reste environ une centaine de mètres à parcourir avant d'atteindre les ouvriers pris au piège.

Les accidents sur les grands chantiers sont fréquents en Inde. En 2023, 41 ouvriers avaient été sauvés après avoir passé 17 jours bloqués dans un tunnel effondré dans l'État de l'Uttarakhand, lors d'une opération de sauvetage de grande ampleur.

ATTAQUE À MARSEILLE

Le consulat de Russie visé

Une explosion s'est produite hier matin dans l'enceinte du consulat général de Russie à Marseille, selon une source policière citée par l'agence Reuters. Un engin incendiaire aurait été lancé dans le jardin du bâtiment, situé dans le 8e arrondissement, sans faire de blessés. La police affirme que trois projectiles ont été lancés. Les marins-pompier, sollicités pour intervenir, ont déployé une trentaine de soldats du feu sur l'avenue Ambroise-Paré, en coordination avec les forces de l'ordre. Le consul général de Russie à Marseille, Stanislav Oranskiy, a confirmé que l'explosion avait bien eu lieu à l'intérieur du consulat. La Russie a demandé à la France une enquête après cette attaque. D'après le ministère russe des Affaires étrangères, cité par l'agence de presse Tass, cette explosion a toutes les caractéristiques d'une attaque terroriste. Moscou demande à Paris une enquête exhaustive pour faire la lumière sur cette explosion, ajoute Tass, citant toujours le ministère russe des Affaires étrangères.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le géant chinois Alibaba va investir 50 milliards d'euros

Le géant chinois du commerce en ligne Alibaba a annoncé lundi un investissement de 380 milliards de yuans (50 milliards d'euros) dans l'intelligence artificielle (IA) et l'informatique en nuage ("cloud computing") durant les trois prochaines années.

Cette annonce intervient une semaine après la participation du cofondateur du groupe, Jack Ma, à une rare réunion entre le président chinois Xi Jinping et plusieurs figures du secteur privé, considérée comme un signal positif pour le secteur des technologies. Alibaba prévoit d'investir cette somme "pour faire pro-

gresser son infrastructure de cloud computing et d'IA", a indiqué l'entreprise dans un communiqué, sans détailler comment les fonds seront répartis entre l'informatique en nuage et l'intelligence artificielle. L'entreprise de Hangzhou (est de la Chine) possède certaines des plateformes de commerce en ligne les plus utilisées du pays (notamment Taobao).

Les investisseurs se sont rués sur les actions des entreprises technologiques chinoises depuis début 2025. Alibaba a vu son titre s'envoler à son plus haut niveau depuis trois ans. Une tendance qui s'est encore renforcée la semaine

dernière, avec l'annonce par l'entreprise d'une forte croissance de ses ventes et l'apparition de Jack Ma aux côtés de Xi Jinping, après plusieurs années où il faisait profil bas. Alibaba a indiqué que sa stratégie vise à "renforcer l'engagement (d'Alibaba) en faveur de l'innovation technologique à long terme" et "souligne l'accent mis par l'entreprise sur une croissance axée sur l'IA".

Cet investissement annoncé lundi va dépasser le total des dépenses du groupe en matière d'intelligence artificielle et d'informatique en nuage au cours de la dernière décennie, a indiqué l'entreprise.

TRANSITION D'UNE RAFFINERIE GÉANTE AU ROYAUME-UNI

Un projet de 200 millions de livres

Le Premier ministre britannique Keir Starmer a annoncé dimanche le déblocage d'une enveloppe supplémentaire de 200 millions de livres (241 millions d'euros) afin d'assurer la transition d'un important site industriel écossais, qui doit fermer ses portes cet été.

La fermeture de la raffinerie géante de Grangemouth, la seule d'Écosse et la plus vieille du Royaume-Uni, avait été annoncée en 2023 par son propriétaire, le groupe Petroineos, qui veut en faire un terminal d'importation de carburants. Plus de 400 emplois sont menacés par cette fermeture. S'exprimant lors de la conférence du Parti travailliste écossais à Glasgow, Starmer a annoncé le déblocage de 200 millions de livres (soit plus de 241 millions d'euros), qualifiant cette opération d'investissement dans l'ave-

nir industriel de l'Écosse ». Cette enveloppe s'ajoute aux 100 millions de livres (soit 120 millions d'euros), déjà mis sur la table par le gouvernement britannique et le gouvernement local écossais.

Le gouvernement britannique financera également des formations professionnelles en vue d'éventuels reclassements

externes, a annoncé Starmer. Il a également assuré que le pétrole et le gaz feront toujours partie du mix énergétique écossais dans « les décennies » à venir.

Le Premier ministre a également indiqué que le Royaume-Uni devait être à la pointe des énergies propres et que le site

de Grangemouth présentait une « énorme opportunité de renouveau ».

Mais la transition vers les énergies renouvelables « doit être gérée de manière pragmatique », a-t-il encore déclaré, martelant l'importance « vitale » des énergies fossiles « pour notre sécurité » énergétique.

IMMIGRATION CLANDESTINE

112 personnes secourues au large de la Libye

L'Ocean Viking, navire ambulance affrété par l'ONG SOS Méditerranée, a secouru 112 personnes au large de la Libye lors de deux sauvetages entre samedi et dimanche, a annoncé l'organisation dans un communiqué. « Le navire a d'abord porté assistance à une embarcation en fibre de verre dans la nuit, secourant 25 migrants dont trois femmes, l'une étant enceinte. Dimanche matin, 87 autres migrants qui se trouvaient sur

un bateau en bois ont été pris en charge en coordination avec les autorités italiennes », a précisé la même source.

L'ONG a expliqué que « les personnes secourues viennent principalement du Bangladesh, de Somalie ou d'Égypte ». L'Ocean Viking se dirige désormais vers Livourne, en Toscane, port assigné par les autorités italiennes, à plus de 1.000 km de la zone de sauvetage.

L'AG ÉLECTIVE DE LA FAF AUJOURD'HUI À BÉNI MESSOUS

Une formalité pour Walid Sadi

En un temps court, il a réussi à réorganiser un tant soit peu la balle ronde nationale, en relançant le débat sur le professionnalisme et en essayant de limiter les dépenses inutiles au niveau des clubs auxquels il appelle à une gestion plus rigoureuse des deniers publics.



Par Marouane A.

L'AG électorale de la Fédération algérienne de football qui se déroulera ce matin au Cercle national de l'Armée de Beni Messous, à Alger, devrait être une simple formalité pour l'actuel patron du Palais de Dely Brahim, Walid Sadi. En effet, ce dernier est seul candidat à sa propre succession et cela ne devrait pas lui poser problème pour être à nouveau élu pour un nouveau mandat de

quatre ans (2025-2029). Il semblerait qu'il y a comme un consensus autour de la candidature de ce homme de terrain qui a eu déjà à travailler au niveau de l'Entente de Sétif et même à la FAF dans le bureau fédéral de l'ex-président, Mohamed Raouraoua, où il avait bien mené sa mission de manager de l'EN. Sadi a, depuis, acquis une forte expérience qui lui a valu de gérer la Fédération d'une main de maître, lui qui a rendu une certaine sérénité à cette instance qui avait été minée par les

divisions et qui a souffert d'instabilité criarde. D'ailleurs, en un laps de temps court, il a réussi à réorganiser un tant soit peu la balle ronde nationale, en relançant le débat sur le professionnalisme et en essayant de limiter les dépenses inutiles au niveau des clubs auxquels il appelle à une gestion plus rigoureuse des deniers publics. Pour ce qui est de la sélection nationale, il a réussi la transition en faisant appel au coach bosnio-suisse, Vladimir Petkovic, qui a rendu son lustre pour le moment aux Verts. Tout cela lui a valu, aussi, d'être choisi pour le poste de Ministre des Sports qu'il occupe depuis le dernier remaniement ministériel.

DES DÉFIS ET DES OBJECTIFS À RÉUSSIR

Le président de la FAF, qui sera à coup sûr réélu pour ce second mandat aura de nouveaux défis à réaliser pour les prochaines années pour hisser le football et même le sport national au plus haut niveau. Sadi devrait régler cette problématique de formation au niveau des clubs qui stagne, malgré le fait que le cahier de charge du professionnalisme instruit ces clubs à bâtir des centres de formation et ce pour préparer la relève et ne pas à chaque fois compter sur les formateurs étrangers pour les différentes sélections nationales. Il s'agira aussi de donner une certaine

aura au championnat national qui se débat toujours dans certains dysfonctionnements, et qui fait face à de nombreux problèmes, surtout avec ce phénomène de violence des stades qu'il faudra extraire définitivement. Le président de la Fédération reste optimiste pour donner un nouvel élan pour le sport le plus populaire en Algérie et lui assurer une certaine stabilité, tout en cherchant à chaque fois à le développer. La représentativité au niveau des instances continentales et mondiales sera aussi l'un des points auquel il insistera, lui qui vient d'être élu dans le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), sachant que cela devrait aider l'Algérie à faire du lobbying pour tenter de décrocher l'organisation de compétitions majeures.

M.A.

La liste de la nouvelle composante de la FAF:

Walid Sadi : Président
Nacer Chareb : Vice-président
Mesloug Mohamed Al Amine : Vice-président
Ahmed Kharchi : Membre
Redouane Negadi : Membre
Lahcen Tombouktou : Membre
Imad Amissi : Membre
Fodhil Megharia : Membre
Hacene Ghoulia : Membre
Nedjma Derradji : Membre
Nesrine Guettaï : Membre
Adel Bendif : Membre
Adjal Touil : Membre suppléant
Djamil Ould Amar : Membre suppléant
Ali Melik : Membre suppléant
Abdellah Mohamed Habarka : Membre suppléant
Mohamed Amine Bachir : Membre suppléant.

LIGUE 1 MOBILIS (17E J)

Le MCA s'envole en tête

Le MC Alger, vainqueur dimanche soir face au Paradou AC 3-1 (mi-temps : 2-1), au stade olympique du 5-Juillet, a creusé l'écart en tête du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, en clôture de la 17e journée.

Poussé par son large public, le MCA a entamé la partie tambour battant, chose qui a permis aux "Vert et Rouge" de trouver la faille dès la 10e minute sur une tête du défenseur Menezla. La réaction de PAC a été timide. La défense moulou-déenne, bien regroupée au tour de son

gardien N.2 Moussaoui, a bien veillé au grain. Le MCA a accentué sa domination en faisant le break grâce à un autre défenseur : Halaïmia, qui a battu le portier adverse d'un tir puissant en pleine surface (37e). Alors que les deux équipes s'apprêtaient à regagner les vestiaires, le PAC a réduit le score, contre le cours de jeu, profitant d'une boulette de Moussaoui, qui a glissé au moment de contrôler une balle remise par Ghezala, le milieu de terrain paciste, Kaassis, n'a eu qu'à pousser le ballon au fond des filets

(44e). Après la pause, le PAC est monté d'un cran pour espérer refaire son retard, mais c'est plutôt le MCA qui s'est montré le plus menaçant, en ratant plusieurs occasions, avant de se mettre définitivement à l'abri en ajoutant le troisième but par le rentrant Bayazid (90e+2). A l'issue de ce succès, le Mouloudia compte désormais 34 points, et largue ses poursuivants directs : le CR Belouizdad et l'USM Alger, qui comptent 29 points chacun. De son côté, le PAC stagne à la 8e position avec 23 points.

OGC NICE

Boudaoui décisif face à Montpellier

Absent la semaine dernière face au Havre, Hicham Boudaoui était présent pour la réception de Montpellier et a réussi à faire le break pour Nice. Après une première période, Nice a réussi à

faire le break juste après l'heure de jeu grâce à son milieu de terrain algérien. Il est au départ de l'action avec deux remises en arrière dans son camp avant que l'attaque se déclenche sur l'aile droite avec une échappée de Guessand, Boudaoui suit et sur un ballon repoussé, Laborde le décale dans la surface et l'algérien trompe le gardien d'un plat du pied (65e). Troisième victoire de suite pour Nice qui reste sur le podium, alors que du côté de Montpellier et Delort titulaire aussi, c'est une quatrième défaite de suite.

TENNIS / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES U14

Les algériens fixés sur leurs adversaires

Les joueurs et joueuses des équipes nationales U14 de tennis ont été fixés sur leurs adversaires, au premier tour du Championnat d'Afrique ITF/CAT de

la catégorie (24 février au 1er mars), à l'issue du tirage au sort effectué dimanche à Nairobi (Kenya).

Chez les garçons, Nail Mohamed Abed défiera le Nigérian Salami Abdulbaasit, alors que Alaa-Eddine Aymen Belhachemi sera opposé au Zimbabwéen, Kaliofasi Divine.

Dans le tableau des filles, Nada Douadi jouera contre la marocaine, Jaoid Dina, alors que Nour Meriem Bouaouina affrontera Chakanyuka Angel du Botswana. L'encadrement technique est assuré par Ayda Baira.

JUDO / OPEN AFRICAÏN D'ALGER

L'EN termine en beauté

La sélection algérienne (messieurs/dames) de judo a outrageusement dominé le tournoi international "Open Africain d'Alger", clôturé dimanche après-midi à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed Bou-diaf, en terminant largement en tête du classement final, avec un total record de 34 médailles (9 or, 7 argent et 18 bronze). Comme lors de la première journée de compétition, disputée samedi, les judokas algériens ont remporté la quasi-totalité des titres qui ont été mis en jeu ce dimanche, particulièrement chez les messieurs, terminant avec un total de 18 médailles (4 or, 5 argent et 9 bronze). Les quatre médailles d'or algériennes glanées ce dimanche ont été l'œuvre d'Arslan Benhaoua (-81 kg), Rayan Zakaria Benatia (-100 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) chez les messieurs, ainsi

qu'Amina Douniazed Rezoug (-70 kg) chez les dames. La moisson algérienne a été bonifiée par cinq médailles d'argent, remportées par Achour Denni (-81 kg), Mouad Bouabaoub (-90 kg) et Abderrahmane Laouar (-100 kg) chez les messieurs, ainsi que Louiza Ichallal (-70 kg) et Lydia Kechout (-78 kg) chez les dames, alors que neuf de leurs compatriotes se sont contentés du bronze.

Il s'agit de Imad-Aghiles Benazoug (-81 kg), Mouad Guerroumi (-90kg), Lyès Fillali (-100 kg), Abdelkader Lakhal (-100 kg), Samir Moulla (+100 kg) et Abdelkader Fetouh (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Dyhia Benchallal (-78 kg), Sara Soukane (-78 kg) et Meroua Mammeri (+78 kg) chez les dames. Ainsi, la sélection nationale a fait un peu mieux que lors de la première journée, pendant

laquelle elle n'avait moissonné que 16 médailles (5 or, 2 argent et 9 bronze). Les cinq premières médailles d'or algériennes dans cette compétition ont été l'œuvre de Younes Benlaribi (-60 kg), Kais Moudetere (-66 kg) et Ahmed Mehibel (-73 kg) chez les messieurs, ainsi que Khadidja Bekheira (-57 kg) et Yassamine Djellab (-63 kg) chez les dames. Les deux breloques en argent, quant à elles, ont été gagnées par Mounir Benyahia (-60 kg) et Amir Abderrahim Haddad (-66 kg), tandis que le reste de leurs compatriotes s'étaient contentés du bronze. Il s'agit d'Aymen Denni (-60 kg), Billel Yagoubi (-60 kg), Oussama Hezil (-66 kg), Mohamed Ali Frej (-66 kg), Mahfoud Zerrouki (-73 kg), et Youcef Lounaouci (-73 kg) chez les messieurs, ainsi que Houaria Kaddour (-48 kg), Guebli Anais (-52 kg)

et Zina Bouakache (-63 kg) chez les dames.

La compétition avait démarré jeudi, avec les épreuves de la catégorie "juniors", et l'Algérie avait outrageusement dominé les débats, en décrochant la première place, avec un total de 26 médailles : 8 or, 7 argent et 11 bronze. Le lendemain, vendredi, la compétition avait laissé place à la Coupe d'Afrique des cadets, et là encore, les jeunes judokas algériens avaient outrageusement dominé les débats, en raflant pas moins de 33 médailles : 10 or, 9 argent et 14 bronze, se classant largement en tête du classement. La cerise sur le gâteau est venue avec les seniors, qui ont parachevé le travail, en dominant eux aussi leurs épreuves, avec un total exceptionnel de 34 médailles : 9 or, 7 argent et 18 bronze.

FRANCE

Le PSG surprend Lyon

Le Paris SG a décroché une quatrième victoire consécutive en Ligue 1 en s'imposant à Lyon (3-2) dimanche, en clôture de la 23e journée, dans une rencontre maîtrisée par les Parisiens mais que l'OL aurait pu renverser dans les ultimes instants.



Grâce à un doublé d'Achraf Hakimi et un but d'Ousmane Dembélé, les Parisiens ont résisté au retour des Lyonnais, buteurs à deux reprises dans les 10 dernières minutes du match.

Solides leaders et toujours invaincus en championnat, les Parisiens comptent treize points d'avance sur Marseille (2e), battu samedi à Auxerre (3-0) et seize sur Nice (3e). De son côté, l'Olympique lyonnais se heurte une nouvelle fois à son plafond de verre: le Top 5 de la Ligue 1.

Sixième, l'OL accuse sept longueurs de retard sur les Niçois, les seuls qu'ils ont pu battre parmi les cinq premiers et alors que les Azuréens n'en faisaient pas partie à l'époque (4-1, en

décembre), et cinq sur les Lillois, 4es et barragiste pour la Ligue des Champions, la C1 étant l'objectif avoué des Rhodaniens.

Sur une nouvelle pelouse installée cette semaine, la première période a été assez terne entre une formation parisienne ultra dominatrice avec 75% de possession du ballon (et même

jusqu'à 86%) sans en faire grand chose face à une équipe lyonnaise bien groupée, ne laissant que très peu d'espaces et réduite à opérer sur quelques contres.

DOUBLÉ D'HAKIMI

Mais la rencontre s'est emballée après la mi-temps. Achraf Hakimi a logiquement ouvert la

marque en reprenant, seul, un centre délivré par l'ancien lyonnais Bradley Barcola, hué comme l'an dernier, sur chaque prise de balle (1-0, 53).

En fin de partie, après que Rayan Cherki a redonné l'espoir à tout un stade en concluant victorieusement un débordement de Georges Mikautadze (2-1, 83e), Hakimi a réalisé un dou-

blé en convertissant une magnifique action collective initiée par Nuno Mendez et relayée par Ramos puis Lee Kang-in (3-1, 85e).

Entre-temps, Ousmane Dembélé, Parisien le plus dangereux en première période avait porté le score à 2-0 sur une action individuelle (59e), inscrivant ainsi son 17e but de la saison en championnat.

L'international aurait même pu trouver l'ouverture en première période sans le sauvetage sur sa ligne de Clinton Mata (13e). Dembélé a aussi manqué de peu de reprendre une passe de Khvicha Kvaratskhelia après un bon travail de Bradley Barcola (26e).

De son côté, Gianluigi Donnarumma a détourné un tir de Saël Kumbédi, dans un angle fermé (29e), puis en seconde période, s'est interposé sur un bon tir de Tanner Tessmann (66e) avant une double parade sur deux tentatives successives de Mikautadze et Ainsley-Maitland-Niles (89e).

Mais dans le temps additionnel, alors que l'affaire semblait scellée, Corentin Tolisso, de la tête, à la réception d'un centre de Maitland-Niles a de nouveau réduit la marque (3-2, 90+2e), maintenant jusqu'au bout la pression sur le PSG.

ESPAGNE

Le Real défait Gérone et reprend sa marche

Après trois journées consécutives sans victoire, le Real Madrid, champion d'Espagne en titre, a repris sa marche en avant en Liga dimanche en dominant Gérone (2-0) sur sa pelouse du Santiago Bernabéu, et revient à hauteur du FC Barcelone, toujours leader. Sans son milieu anglais Jude Bellingham, suspendu deux matchs après son expulsion polémique contre Osasuna (1-1), le géant espagnol (2e, 54 points) a renoué avec le succès grâce à l'éternel Luka Modric, 39 ans, auteur du premier but de la partie d'une superbe demi-volée de l'extérieur de la surface (41e, 1-0) et au Brésilien Vinicius Junior (83e, 2-0), enfin décisif après trois mois de disette en championnat. Une victoire importante, permettant au Real de repasser devant son rival et voisin l'Atlético (3e, 53 points), son futur adversaire en huitièmes de finale de la Ligue des champions, et de revenir à égalité de points du Barça (1er, 54 points).

Barcelone et l'Atlético s'affronteront mardi en demi-finale aller de Coupe du Roi, tandis que le club merengue ira à Saint-Sébastien défier la Real Sociedad mercredi. Loin de son niveau de la saison dernière, terminée à une troisième place historique après plusieurs mois à tenir tête aux grands d'Espagne, Gérone reste douzième (31 points). Très peu dangereux, les Catalans n'ont pas réussi à tromper la vigilance du gardien belge Thibaut Courtois, à nouveau impérial sur sa ligne (4e, 30e).

MBAPPÉ PASSEUR, VINICIUS LIBÉRÉ

Très en jambes, le Brésilien Vinicius Jr, qui restait muet en Liga depuis le mois de novembre, a d'abord manqué de réussite dans le dernier geste, trouvant notamment la barre en seconde période (58e), mais il a fini par doubler la mise en fin de rencontre après un superbe one-two

avec Kylian Mbappé (83e, 2-0). L'attaquant français, en feu depuis début 2025 et buteur lors des quatre derniers matchs, dont un triplé contre Manchester City mercredi, n'est cette fois-ci pas parvenu à faire gonfler ses statistiques malgré plusieurs occasions.

Cette rencontre a notamment été marquée par plusieurs chants de la part des supporters madrilènes contre une supposée "corruption à la Fédération", alors que le club merengue s'est lancé ces dernières semaines dans une guerre institutionnelle contre le système arbitral, après des décisions litigieuses en sa défaveur en Liga. A l'aube d'un enchaînement démentiel de matchs à fort enjeu tous les trois jours, le champion d'Europe en titre, toujours privé de Dani Carvajal et d'Eder Militao, a célébré le retour bienvenu du défenseur autrichien David Alaba, 32 ans, dans son onze de départ, après plus d'un an d'absence.

ANGLETERRE

Liverpool enfonce Man City

Liverpool a consolidé son rêve de sacre en Premier League avec un succès 2-0 dimanche soir sur le terrain de Manchester City, quadruple champion en titre, qui lui permet d'avoir onze points d'avance sur Arsenal, son dauphin qui a joué un match en moins. Les "Reds" ont fait la différence en première période grâce à l'inévitable Mohamed Salah, buteur (14e) puis passeur décisif pour Dominik Szoboszlai (37e, 2-0), dans ce sommet de la 26e journée. La rencontre de dimanche a ressemblé à un passage de relais entre Liverpool, leader intouchable (64 pts), et Manchester City (44 pts), géant de la dernière décennie, décroché vingt points derrière. Sa quatrième place, qualificative pour la prochaine Ligue des champions, est désormais sous la menace directe d'Aston Villa

(8e, 42 pts), Chelsea (7e, 43 pts), Bournemouth (6e, 43 pts) et Newcastle (5e, 44 pts). Pep Guardiola, en poste depuis 2016, a perdu pour la première fois contre Liverpool à domicile en championnat, quatre jours après avoir été éliminé par le Real Madrid en barrages de la Ligue des champions. Arne Slot, à l'inverse, poursuit sa saison de rêve sur le banc de Liverpool, où il a remplacé Jürgen Klopp cet été. Son équipe compte onze points d'avance et un match en plus qu'Arsenal (2e, 53 pts) battu la veille par West Ham. Difficile d'imaginer la Premier League lui échapper, cinq ans après le dernier sacre des "Reds". La Ligue des champions est également un trophée convoité par l'équipe au maillot rouge, à condition d'éliminer le Paris Saint-Germain en huitièmes de finale les 5 et 11

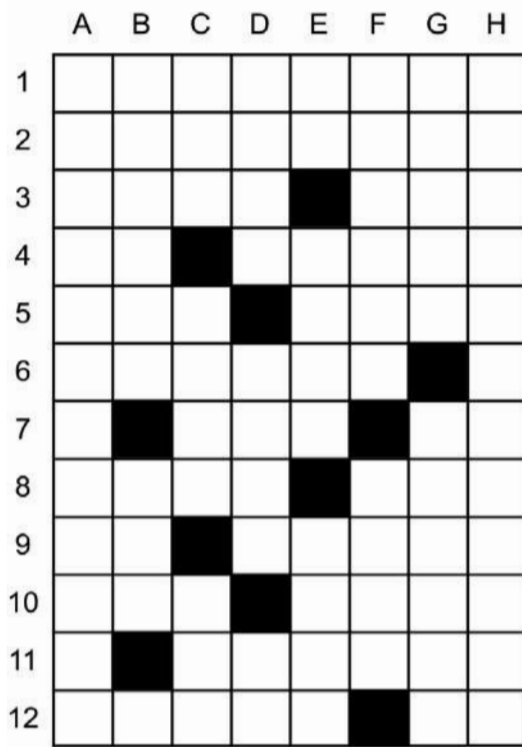
mars. Le champion de France devra prendre en défaut la paire de centraux Virgil van Dijk-Ibrahima Konaté, ce que City n'a pas réussi à faire cette saison (défaite 2-0 à l'aller), effacer le pressing si efficace des Anglais et, surtout, museler Mohamed Salah. L'ailier égyptien a inscrit son 25e but en 27 matches de Premier League après une combinaison intelligente sur corner entre Alexis Mac Allister et Szoboszlai, son passeur. Il a ensuite pris la profondeur, s'est débarrassé du marquage de Josko Gvardiol et a servi le milieu hongrois pour le 2-0. Salah a marqué et donné une passe décisive dans onze matches de championnat, une performance inédite sur une même saison dans l'élite européenne depuis Lionel Messi avec Barcelone en 2014-2015.

FC SANTOS

Neymar marque un superbe corner direct

Neymar (33 ans) s'est occupé de presque tout, dimanche lors de la victoire de Santos sur le terrain de l'Inter Limeira (0-3) dans le championnat paulista. La star brésilienne a été impliquée sur les trois buts de son équipe en délivrant deux passes décisives sur corner pour Tiquinho Soares (9e, 32e) et en marquant aussi directement un corner (27e). Et l'hostilité du public local l'a bien aidé dans sa tâche. Copieusement sifflé par les supporters, l'ancien joueur du PSG les a invités à augmenter le son avant de tirer ses coups de pied arrêtés. "Ça s'est passé deux fois", a-t-il raconté à CazeTV à l'issue du match. "Je suis allé tirer un corner, ils m'ont provoqué et je leur ai demandé de chanter plus. Et j'ai donné la première passe décisive. La deuxième fois que j'y suis allé pour tirer le corner, ils ont recommencé et je me suis dit: 'maintenant c'est moi qui vais marquer le but'. J'ai réussi un beau tir." Après avoir superbement réussi son coup, l'ancien milieu offensif du Barça s'est assis sur les pancartes publicitaires pour chanter les fans. Et ils se sont montrés plutôt beaux joueurs puisqu'une majorité d'acclamations est descendue des tribunes pour le féliciter. Sur Instagram, Neymar s'est aussi réjoui de voir que "l'amitié existe entre rivaux", en illustrant son propos par sa célébration emprunté à son ami Memphis Depay, l'attaquant néerlandais des Corinthians. Ce but est le deuxième de Neymar depuis son retour à Santos en janvier après son départ d'Arabie saoudite. Ce succès permet à son équipe de conforter sa première place en phase de poule du championnat paulista. En quarts de finale, Santos affrontera le Red Bull Bragantino.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Break pour le livreur.
- B. Fantastique. Nourrice de dieu.
- C. Elle se trouble pour un rien. Comme un navire vide. Repère sur le terrain.
- D. Réseau de cadres. Ils avaient le regard bovin. Touche de piano.
- E. Venu nous rejoindre. Peut rougir d'être blanche. Papillon brun tacheté de blanc.
- F. Envoyas au diable. Plante des régions tropicales.
- G. Spécialités de roué. Port sur la Côte d'Opale.
- H. Excentrique.

HORIZONTALEMENT

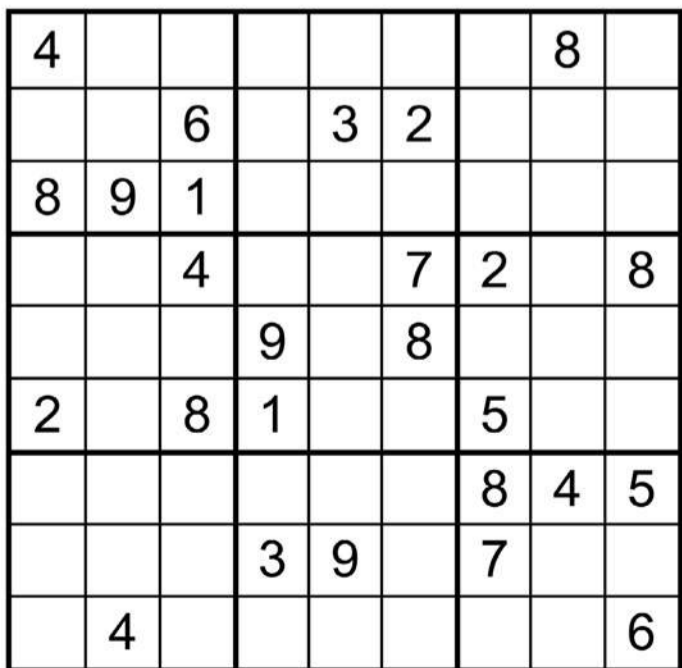
- 1. Fibre végétale.
- 2. Ils font mauvais effets.
- 3. Déchet organique. On se les passe entre partenaires.
- 4. Deuxième degré. Avoir la trouille.
- 5. Coup de blanc. Élimina les favoris.
- 6. Acides sulfuriques.
- 7. Bon ou mal, selon l'humeur. C'est comme cela.
- 8. Rejetée. L'effet d'une bombe.
- 9. Indique une position. Grand cercle.
- 10. Bustier. Val des Pyrénées (d').
- 11. Point gauche.
- 12. Monnaies. Personnel réfléchi.

LES MOTS FLÉCHÉS

COMBAT-TANT EN ARENE	FRUSTRÉE	C'EST VRAIMENT LE PARADIS	ECCLÉSIASTIQUES	COMPTA EN MOINS	CHAÎNE DE TELE		
ÉLÉMENT DE PORTEE	GROSSE LUNETTE	COUPER À LA TRONÇONNEUSE	APITOYÉE	CORSE ET SICILE	CHARGER LE STYLO		
ANALOGUE							
DÉVOUÉ AU TRAVAIL							
		UN GRAND NOMBRE			DÉTÉRMINANT DÉMONSTRATIF		
BRAMER							
INDIQUE UNE APPARTENANCE			ÉLAN QUI PERMET DE S'ENVOLER		NÉE HIER...		
PRÉNOM DE FERRÉ	ELLES MONTENT BIEN À CHEVAL					FIN DE VERBE DU PREMIER GROUPE	
						GUISE	
CLASSE PRIMAIRE						INTRODUIT UNE INTERROGATION	ELLE EST DE SORTIE AU VOTE
PASSAGE À SEC		ASPIRAIT DU LAIT	AU-DELÀ DU MAL	PAQUET DE BILLETS	AXE DE CARTE		
		AGENT COR-ROMPU	ENCERCLÉ	ABRI À LA RÉCRÉ	AVANT LA DATE		
MER DE LA CÔTE D'AZUR	BIDON						
	COURTE PRÉSENTATION						
RAFIS-TOLÉES							
BÂTON DE COUREUR DE RELAIS							
				CHAMPION TOUTES CATÉGORIES			
AIDÉE							



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARILLE	ATHEE	BARRICADE	BOUDINAGE	CHENE	COURT	CRIEE	CUREE	ECLAT			
ENROLE	ETUDE	MAURESQUE	NEPE	PARTERRE	PERSIENNE	POETISER	RADEAU				
RAIDEUR	RECREER	SAUF	SERINGUE	SERVITEUR	TAURIN	TIEDE	TRALALA	ULCERER			
VOEU											
R	N	E	P	E	C	R	P	F	E	E	R
U	A	D	R	E	U	A	T	U	G	R	E
E	L	A	A	E	R	G	Q	A	E	L	E
T	A	C	D	T	E	S	N	S	L	V	R
I	L	I	E	T	E	I	I	I	O	C	C
V	A	R	A	R	D	T	R	E	R	H	E
R	R	R	U	U	E	A	U	C	N	E	R
E	T	A	O	O	I	R	A	D	E	N	S
S	M	B	P	C	T	A	T	H	E	E	E

CASBAH D'ALGER AU CŒUR DES PRIORITÉS DE L'ÉTAT ALGÉRIEN

Positionner la médina en pôle culturel et touristique

L'État algérien place la Casbah d'Alger au cœur de ses priorités patrimoniales. Dimanche 23 février, à l'occasion de la Journée nationale dédiée à ce joyau historique, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a réaffirmé la volonté du gouvernement de faire de la médina un pôle culturel et touristique d'envergure. Une ambition portée, selon lui, par le président Abdelmadjid Tebboune, qui s'est engagé à redonner à la Casbah tout son éclat.

Lors d'une visite au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23), le ministre a mis en avant l'ampleur des chantiers en cours.

La réhabilitation de la Casbah, classée au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1992, ne se limite pas à la restauration de ses palais et monuments. Elle s'inscrit dans une vision plus large, celle d'une intégration active du tissu social et culturel local au projet de développement.

«Il ne s'agit pas seulement de préserver un site, mais de faire de la Casbah un espace vivant, en phase avec son époque», a-t-il insisté. Le défi est de taille.

Dégradée par des décennies de négligence et d'effondrements successifs, la vieille ville fait l'objet d'un plan de sauvegarde visant à conjuguer conservation rigoureuse et revitalisation urbaine.

Pour Ballalou, l'implication des habitants est déterminante. La réhabilitation ne peut se faire sans eux, un enjeu crucial, tant la Casbah demeure un symbole identitaire fort pour la population algéroise.



L'ARCHITECTURE DE LA CITADELLE À TRAVERS LES ÂGES

À l'occasion de cette journée, le Palais des Raïs a accueilli une série d'événements culturels et intellectuels. Une exposition académique a mis en lumière l'évolution architecturale du site à travers les âges, tandis qu'une conférence, intitulée «La Casbah au cinéma»,

a exploré sa représentation sur grand écran. L'écrivain et cinéaste Djamel Mohammedi y a présenté son ouvrage «La Casbah au cinéma, un siècle de photographies, de films et de documentaires tournés à la Casbah 1896-2020», revenant sur des œuvres marquantes comme Les Enfants de Novembre de Moussa Haddad, La Nuit a peur du soleil de

Mustapha Badie ou encore La Bataille d'Alger de Gillo Pontecorvo. Deux autres expositions avaient déjà pris place dans le palais, l'une, photographique, retraçant les années 1958-1963 à travers l'objectif de Mohamed Kouassi, dit «le photographe de la Révolution»; l'autre, permanente, explorant l'histoire maritime des corsaires algérois.

Mémoire, restauration et transmission

Dans l'enceinte du Théâtre national Mahieddine Bachtarzi, au cœur d'Alger, la Radio algérienne, via Radio El Bahdja, a orchestré ce dimanche une journée spéciale dédiée à la Casbah, joyau historique inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Sous le slogan évocateur «La Casbah, cœur d'El Bahdja, âme de l'Algérie et battent de l'histoire», cet événement a mêlé échanges, débats et performances artistiques, soulignant à la fois l'urgence de la préservation et la richesse inestimable de ce quartier emblématique. Dès l'aube, de 7 h jusqu'à minuit, les ondes de Radio El Bahdja ont résonné aux rythmes des témoignages, des récits et des traditions qui font l'âme de la Casbah. Badr

Abdelatif, directeur de la station, a détaillé la programmation, mettant en avant une ambition claire : sensibiliser le public sur l'histoire et l'avenir de la médina, tout en valorisant les efforts de restauration entrepris ces dernières années. La question de la réhabilitation était au cœur des interventions. Djeloul Ben Keraouche, président de l'APC de la Casbah, a fait état de l'avancée des travaux, insistant sur un point clé, les opérations de restauration sont menées exclusivement par des mains et des expertises algériennes. Une affirmation qui se veut rassurante après des décennies de tergiversations et de projets avortés. L'enjeu n'est pas seulement architectural. Djamel Kermi, directeur artis-

tique du Théâtre national, a rappelé que la Casbah n'est pas qu'un vestige du passé, mais un lieu de création et d'effervescence culturelle. Il évoque un héritage où se croisent chants, contes et théâtre, où les artistes algériens, génération après génération, ont puisé leur inspiration. Dans cette dynamique de transmission et de réappropriation culturelle, Djamel Kermi a annoncé la création d'une œuvre théâtrale entièrement consacrée à la Casbah, un projet d'envergure prévu pour 2025-2026. L'ambition affichée est de raconter la Casbah autrement, loin des clichés de la ruine et de l'abandon, et de replacer ce quartier dans sa fonction première, celle d'un foyer de mémoire et de création.

SOULEYMANE CISSÉ, UN DES PIONNIERS DU CINÉMA AFRICAIN

Une œuvre engagée

Figure majeure du cinéma africain, Souleymane Cissé n'a eu de cesse de questionner les rapports de pouvoir et les mutations sociales à travers des œuvres marquantes. Dès le début des années 1980, il frappe fort avec «Finyè» (Le Vent, 1982), chronique «poignante» de la révolte estudiantine face au régime militaire malien. Le film, qui dresse un tableau saisissant des aspirations et des désillusions d'une jeunesse en quête de liberté, est couronné de plusieurs distinctions prestigieuses, notamment l'Étalon de Yennenga au FESPACO de Ouagadougou en 1983 et le Tanit d'or aux Journées cinématographiques de Carthage. Il est également sélectionné au Festival de Cannes en 1982, avant que son réalisateur n'intègre le jury l'année suivante.

Entre 1984 et 1987, Cissé réalise «Yeelen» (La Lumière), un récit initiatique puisant dans la tradition bambara. À travers le parcours d'un jeune garçon affrontant les épreuves qui jalonnent son passage à l'âge adulte, le cinéaste livre une réflexion profonde sur la transmission des savoirs et le poids des héritages. Le film, salué pour son ambition narrative et sa richesse visuelle, remporte le Prix spécial du jury au Festival de Cannes 1987, faisant de Souleymane Cissé le premier cinéaste d'Afrique noire à être primé à Cannes pour un long métrage. Il poursuit son exploration des dynamiques sociales avec «Waati» (Le Temps, 1995), avant de s'attaquer en 2009 à la question de la polygamie dans «Min Yé».

Son œuvre, ancrée dans les réalités africaines, transcende les frontières et s'impose comme une voix essentielle du cinéma mondial. En reconnaissance de son apport exceptionnel au septième art, Souleymane Cissé se voit décerner en 2023 le prestigieux prix du Carrosse d'Or, attribué par la Quinzaine des cinéastes. Une consécration pour un réalisateur dont l'engagement et la vision continuent d'inspirer les générations futures.

GRILLE DES PROGRAMMES DU RAMADHAN 2025

Satisfaire les attentes des téléspectateurs

À l'approche du mois de Ramadhan, la télévision publique algérienne dévoile une grille de programmes foisonnante, pensée pour toucher un public large et varié. Placée sous le slogan «Ramadhan nous rassemble», cette «programmation» allie tradition, spiritualité et divertissement, tout en valorisant la diversité linguistique et culturelle du pays. Parmi les productions locales, les feuilletons dramatiques tiennent une place de choix. «El Firaq» (La Séparation), annoncé comme une fresque poignante sur les liens familiaux et les épreuves de la vie, promet d'émouvoir les téléspectateurs. En langue tamazight, «Illane n'Temedurt» (Les Tours de la vie) enrichira l'offre audiovisuelle nationale en mettant en avant un récit ancré dans la réalité sociale berbérophone. Côté humour, les amateurs de comédie retrouveront

«Dari Sakenha Jin», une sitcom mêlant surnaturel et situations absurdes, ainsi que «Fiha Oua Aliha», qui promet des situations «cocasses» inspirées du quotidien des Algériens. Le volet religieux, incontournable durant le mois sacré, se renforce avec plusieurs programmes phares. «Dourouss Mohammadia» revient avec des enseignements dispensés par des érudits, mettant l'accent sur les valeurs spirituelles du Ramadhan. «Taj El Coran», pour sa quatorzième saison, perpétue la mise en lumière des meilleurs récitateurs du Livre saint, attirant chaque année un large public avide de spiritualité. Le divertissement n'est pas en reste. «Dahka Oua Farja» proposera des sketches et des performances humoristiques mettant en scène des artistes reconnus du pays, tandis que «Allo Kamel» offrira une interaction

dynamique avec les téléspectateurs. Dans le registre musical et culturel, «Qahwat El Fannanine» proposera des entretiens exclusifs avec des figures emblématiques du monde artistique, et «Maestro» rendra hommage aux compositeurs et chefs d'orchestre algériens en retraçant leur parcours et leurs contributions à la scène musicale. La cuisine occupe également une place centrale dans cette grille, avec des émissions dédiées à la gastronomie traditionnelle algérienne et aux secrets des recettes du terroir, permettant aux familles de redécouvrir les saveurs du patrimoine culinaire national. Par ailleurs, des programmes éducatifs viendront compléter l'offre avec des sujets portant sur la science, la santé et l'histoire du monde islamique. En matière d'acquisitions étrangères, la télévision publique mise

sur des productions de qualité avec notamment le feuilleton syrien «Mal El Qaban», une fresque sociale immersive qui a déjà conquis un large public dans le monde arabe. Deux sitcoms internationales, «Family 007» et «Yelha L'Khir», viendront compléter cette offre, apportant une touche de légèreté et d'humour pour accompagner les veillées du mois de Ramadhan. Avec plus de 50 heures de diffusion hebdomadaire dédiée au mois sacré et une programmation soigneusement élaborée, la télévision algérienne entend proposer un équilibre entre réflexion, divertissement et transmission culturelle. Ce déploiement massif «illustre» une volonté claire, faire du petit écran un compagnon incontournable du Ramadhan, tout en affirmant son rôle de vecteur identitaire et de lien social pour les téléspectateurs algériens.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:58	13:02	16:07	18:32	19:56

ALGÉRIE TÉLÉCOM LANCE UN PROJET ULTRA HAUT DÉBIT AVEC HUAWEI

Dans l'optique de moderniser son réseau internet Algérie Télécom, leader sur le marché algérien des télécommunications, a lancé le projet d'un réseau optique ultra-haut débit, en partenariat avec le géant chinois Huawei. Dans un communiqué commun, publié sur le site web de Huawei, les deux entreprises ont annoncé le lancement officiel du projet 400G WDM (Wave Division Multiplexing), pour construire en Algérie une base de transmission premium entièrement optique. Ce

projet, qui repose sur l'introduction d'une technologie de réseau optique ultra-haut débit 400G, permettra à l'Algérie d'accélérer « le développement de son économie numérique nationale », précise-t-on. Concrètement, cette coopération stratégique avec Huawei vise à améliorer le niveau de l'infrastructure du réseau Internet algérien en introduisant la technologie la plus avancée de réseau optique à très haut débit 400 G. Et ce, « afin de fournir un soutien plus fort au développement de l'éco-

nomie numérique » du pays, peut-on encore lire dans le communiqué qui précise que ce projet, orienté vers l'avenir, pose les bases d'un réseau à très haut débit, à faible latence et durable pour l'ère de l'intelligence. Le géant chinois, fournisseur mondial de premier plan de solutions de technologies de l'information et de la communication, a donné quelques détails sur la solution de réseau optique à très haut débit 400G qu'il compte fournir à Algérie Télécom.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 25 FEVRIER 2025 // N°1019 // PRIX 20 DA

LE MINISTRE DES SPORTS, WALID SADI, EN MARGE D'UNE JOURNÉE OUVERTE SUR LA PRESSE SPORTIVE

«La critique sportive doit rester à l'écart de la diffamation»

Le ministre des Sports, Walid Sadi, a déclaré que la presse sportive est devenue un moyen de diriger l'opinion publique, soulignant son importance dans la commercialisation de l'image du pays à l'étranger et dans la promotion d'une diplomatie non conventionnelle.

Par Marouane. A

Au cours d'une journée ouverte organisée par l'Organisation nationale des journalistes sportifs (ONJS) et présidée par le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, hier, à l'amphithéâtre du Stade olympique du 5 juillet, Sadi a souligné l'importance de la presse sportive dans ces dernières années, affirmant : « Ce que nous disons en tant que journalistes sportifs peut affecter l'image du sport dans son ensemble », appelant à éviter la diffamation et le fanatisme. Il a ajouté : « Cela n'empêche pas le droit à la critique constructive, qui doit éviter la diffamation », soulignant la nécessité de rejeter les phénomènes d'insultes, d'injures et toutes les mauvaises choses. S'exprimant sur ce qui s'est passé lors des derniers JO de Paris, Sadi a évoqué le cas de notre boxeuse



Iman Khelif, affirmant qu'elle avait été attaquée de toute part et que, par chance, il a eu le soutien de la presse nationale. Il a poursuivi : « Nous devrions œuvrer à ce que les médias sportifs aient un rôle pour obtenir un soft power (puissance douce) pour promouvoir un grand pays. » De son côté, le ministre de la Communication, Mohamed

Meziane, a affirmé que la presse algérienne se doit d'être consciente des défis qui attendent le pays et de défendre ses intérêts. « Nous faisons face à des attaques qui viennent de forces occultes et qui tentent de discréditer notre pays, et la presse a un gros rôle à jouer », soulignera-t-il, en expliquant que rien n'empêche d'être

critique, mais celle-ci doit être constructive, en faisant toujours passer l'intérêt national avant toute autre chose. Pour lui, l'État a été de tout temps aux côtés des gens des médias, et les aides matérialisées par le Fonds de l'aide à la presse sont là pour en témoigner. « Même les formations sont cycliques, puisque les journalistes bénéficient à chaque fois de sessions de formation », dit-il en évoquant la dernière formation à l'adresse de 120 journalistes dans la cyberattaque et qui aide les journalistes à se comporter de la manière la plus habile en cas de cyberattaques. Le ministre Meziane a appelé aussi à faire très attention aux intrus à la presse et que cela reste le rôle des gens des médias qui doivent être vigilants. Il révélera enfin qu'un panel sera organisé pour parler des défis de la presse.

M.A

VALORISER LA VASE DES BARRAGES ET ÉLIMINER LA BOUE DE STEP

Le groupe Holcim El Djazaïr a fait part de trois projets phares qu'il espère lancer au cours de cette année, dont, en premier lieu, le projet de valorisation de la vase des barrages développé par l'université d'Aïn Témouchent. « Il faut savoir que l'espace manque aujourd'hui pour stocker la vase des barrages. C'est ce qui explique le ralentissement des opérations de dévasement des barrages. Parfois, faute d'espace, la vase est carrément posée sur des terres agricoles », rapporte Karima Ferhani, directrice Geocycle à Holcim El Djazaïr. Karima Ferhani signale que rien qu'à Mascara, 6 millions de m² de vase sont stockées. Ce projet innovant développé par l'université d'Aïn Témouchent contribuera, explique-t-elle, à réduire considérablement le stockage de la vase et à accélérer les opérations de dévasement dont le ralentissement impacte le captage des eaux pluviales. « Il s'agira, dans ce projet, de valoriser la vase en l'exploitant comme substitut à l'argile que nous utilisons dans la production des matériaux de construction, le ciment essentiellement. Une tonne de vase de barrage équivaut à 0,8 tonne d'argile naturelle », fait-elle savoir, en assurant que ce projet permettra la préservation de nos ressources naturelles en argile extraite des carrières.

MOIS DE RAMAHAN

HORAIRES DE TRAVAIL DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES HORAIRES

Les horaires de travail applicables dans les institutions et administrations publiques seront modifiés à l'occasion du mois sacré de Ramadhan. Pour les wilayas du Sud, à savoir Adrar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Béchar, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Biskra, El Oued, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Béni Abbes, In Salah, In Guezam, Touggourt, Djanet, El M'ghaier et El Meniaa, les horaires de travail sont fixés de 8h00 à 15h00 du dimanche au jeudi, indique dimanche la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative dans un communiqué. Pour les autres wilayas, les horaires sont fixés de 8h30 à 15h30, ajoute la même source, soulignant que les horaires habituels de travail reprendront après la fête de l'Aïd El Fitr.

DON DE SANG

LA DGSN LANCE LA CAMPAGNE NATIONALE

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé, hier à Alger, la campagne nationale annuelle de don de sang, en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS) et la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS). Cette campagne, dont le coup d'envoi a été donné par la directrice de la santé, de l'action sociale et des activités sportives de la Sûreté nationale, le contrôleur général de police, Salma Madi, s'inscrit dans le cadre de la 19e édition des trois campagnes (internationale, maghrébine et nationale) de don de sang. « Une seule poche de sang permet de sauver la vie de trois personnes » Dans ce cadre, l'officier principal de police à la DGSN, Hakim Che-

bahi, a précisé que cette campagne « sera organisée en trois étapes, la première a été lancée lundi et s'étalera jusqu'au 26 février à travers tous les services de Police, à l'occasion de la journée maghrébine du don de sang, le 30 mars de chaque année », indiquant que « cette date a été avancée puisqu'elle coïncidera avec le mois sacré du Ramadhan et l'Aïd El-Fitr ». Par ailleurs, la deuxième étape de cette campagne sera organisée « à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du donneur de sang, le 14 juin prochain, et la troisième aura lieu le 25 octobre prochain, à l'occasion de la journée nationale des donneurs de sang », ajoute l'intervenant. Cette initiative humanitaire vise à « ancrer les

valeurs de solidarité humaine et à renforcer le travail de proximité au sein de la société mais aussi à doter les banques nationales de sang en cette substance vitale », a-t-il souligné. La DGSN « a mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires pour la réussite de cette opération, conformément aux normes de sécurité et de santé en vigueur, et ce en collaboration avec les organismes concernés », a fait savoir Chebahi. Pour sa part, la directrice générale de l'ANS, Dr Houria Touafdit a salué « cette initiative humanitaire de la Sûreté nationale visant à sauver les vies des malades et approvisionner les centres de transfusion sanguine en cette substance vitale », appelant à

cette occasion les établissements publics et privés ainsi que les citoyens en bonne santé à « adhérer à cette démarche, d'autant qu'une seule poche de sang permet de sauver la vie de trois personnes ». De son côté, le président de la FADS, Abdelmalek Sayah, a mis en avant « l'importance de cette initiative dans le renforcement et la promotion de l'action humanitaire », soulignant que la Sûreté nationale est « un partenaire actif qui contribue en permanence à l'approvisionnement des hôpitaux en cette substance vitale ». Dans ce sens, il a appelé les différentes franges de la société à s'impliquer pour secourir les malades et sauver leurs vies.

